



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

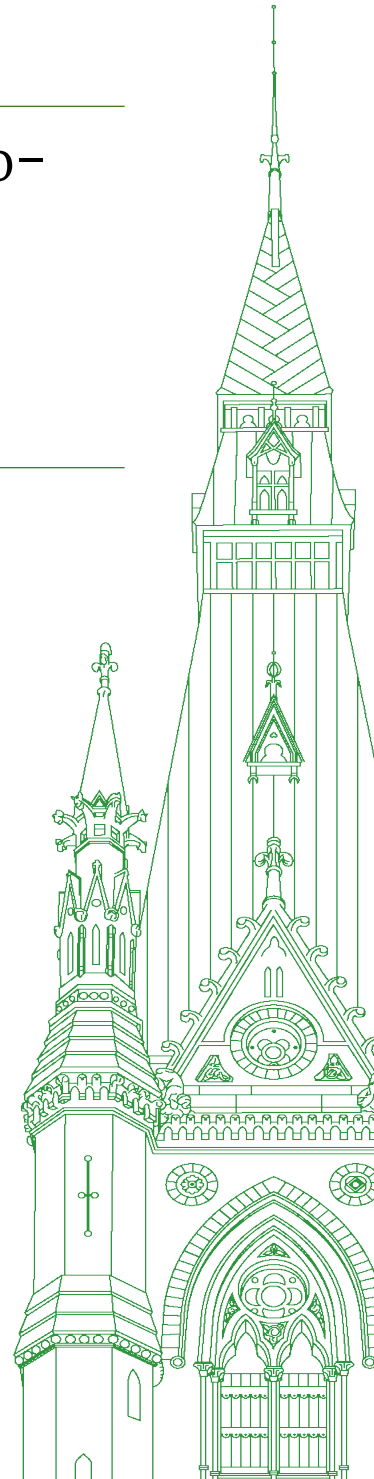
Comité spécial sur les relations sino- canadiennes

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

Le lundi 23 novembre 2020

Président : L'honorable Geoff Regan



Comité spécial sur les relations sino-canadiennes

Le lundi 23 novembre 2020

• (1835)

[Traduction]

Le président (L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.)): La séance est ouverte. Bienvenue à la septième séance du Comité spécial sur les relations sino-canadiennes. Conformément à la motion adoptée le mercredi 23 septembre 2020, le Comité se réunit pour étudier les relations entre le Canada et la Chine.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui est en format hybride. La réunion est également télévisée et elle sera accessible sur le site Web de la Chambre des communes.

[Traduction]

Voici quelques règles à suivre pour assurer le bon déroulement de la séance.

Les membres du Comité et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix, car des services d'interprétation sont disponibles. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais et le français. Avant de parler, veuillez attendre que je vous donne la parole. Si vous participez par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour annuler la sourdine.

[Français]

Je vous rappelle que toutes les interventions des membres du Comité ainsi que celles des témoins doivent être adressées à la présidence.

Je vous demanderais de parler lentement et clairement.

[Traduction]

Lorsque vous ne parlez pas, votre micro doit être en sourdine.

Je souhaite maintenant la bienvenue au ministre des Affaires étrangères, l'honorable François-Philippe Champagne, ainsi qu'à Marta Morgan, sous-ministre, et à Weldon Epp, directeur général, Direction générale de l'Asie du Nord et de l'Océanie.

Merci à tous.

[Français]

Je vous remercie beaucoup d'être ici.

J'invite maintenant monsieur le ministre à faire sa présentation d'ouverture.

Monsieur le ministre, vous avez la parole.

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères): Je vous remercie, monsieur le président.

Chers collègues, mesdames et messieurs les députés, c'est un grand plaisir pour moi d'être avec vous ce soir, et je vous remercie de m'avoir invité à témoigner devant vous aujourd'hui.

Le travail que vous faites ici est important, car les relations entre le Canada et la Chine sont importantes pour les Canadiens.

[Traduction]

Je tiens d'abord à remercier les fonctionnaires qui m'accompagnent aujourd'hui. Je vous remercie de votre temps et je vous remercie également d'être au service du Canada. Je prends également un moment pour remercier l'ambassadeur Barton, notre équipe des différentes missions en Chine et nos diplomates dans ce pays, qui ont fait un travail extraordinaire, je me souviens, au cours de la première phase du rapatriement depuis Wuhan.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître. Le travail que vous faites, comme je l'ai dit, est essentiel, car la relation entre le Canada et la Chine est importante pour tous les Canadiens. Les pays qui composent la région indo-pacifique sont des moteurs de prospérité économique pour le Canada et pour le monde entier.

Selon certaines estimations, dans 10 ans à peine, l'Asie assurera environ 60 % de la croissance économique mondiale. Les relations bilatérales et multilatérales que nous favorisons et la stabilité de la région permettent de créer des emplois, d'ouvrir des marchés, de relier des sociétés et de soutenir les familles canadiennes chez nous. Deuxième économie en importance au monde et comptant 1,4 milliard d'habitants, la Chine est un acteur clé dans la région et bien au-delà.

[Français]

Cette année marque les 50 ans de la relation diplomatique entre le Canada et la Chine. Cinquante ans plus tard, je ne pense pas que quiconque puisse dire que ces relations sont faciles. Les Canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor sont maintenant détenus arbitrairement depuis près de deux ans.

Nos relations avec la Chine sont complexes et multidimensionnelles, non seulement pour le Canada, mais aussi pour les démocraties du monde entier. La Chine change sous nos yeux et à un rythme accéléré.

[Traduction]

Nous reconnaissons l'influence croissante de la Chine sur la scène internationale, en tant que plaque tournante mondiale de la fabrication, du commerce, des prêts, et aussi à titre de plus grand pays commerçant au monde. Elle est le premier partenaire commercial d'un nombre étonnant de 124 pays. C'est le premier partenaire commercial de l'Afrique, le deuxième de l'Amérique latine. La Chine est aussi un partenaire commercial important pour le Canada, tant pour les importations que pour les exportations. La valeur du commerce bilatéral de biens et de services entre les deux pays a été multipliée par huit au cours des 20 dernières années.

De plus, la Chine peut être un acteur clé sur la scène mondiale pour lutter contre les changements climatiques et la COVID-19, ou pour assurer la stabilité des marchés financiers et le développement économique mondial.

La Chine, dont le financement de l'aide au développement en Afrique et en Amérique latine est important, s'impose de plus en plus comme un acteur influent dans les pays en développement. Ainsi, dans le cadre de son initiative Nouvelle route de la soie, la Chine a signé des accords de coopération avec 138 pays pour construire des infrastructures qui la relieront aux pays en développement. Les banques chinoises ont déjà accordé des prêts d'une valeur de plus de 461 milliards de dollars américains, ce qui soulève de nombreuses préoccupations concernant la viabilité de la dette, la transparence et les normes internationales en matière de travail et d'environnement.

L'ambition de la Chine atteint même la région arctique, où elle vise à développer des voies de navigation. Elle parle de la route polaire de la soie. C'est là une nouvelle réalité dont nous devons tenir compte dans nos échanges très lucides, comme je l'ai dit quelques fois.

La Chine de 2020 n'est pas la Chine de 2015, ni même celle de 2018.

L'essor de la Chine a fait surgir des menaces troublantes pour les droits de la personne, les accords d'autonomie de longue date... [Difficultés techniques]... et les institutions internationales qui soutiennent l'ordre fondé sur des règles dont le Canada est un ardent défenseur. Nous voyons un pays et des dirigeants de plus en plus disposés à peser de tout leur poids pour défendre leurs intérêts.

[Français]

Cela inclut le recours à une diplomatie coercitive, comme la détention arbitraire des Canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor. Ce sentiment n'est cependant pas ressenti uniquement par moi au Canada. Les démocraties du monde entier sont en train de repenser leurs propres relations avec la Chine.

[Traduction]

Le multilatéralisme sera essentiel à la stabilité et à la sécurité mondiales dans un monde où la Chine est un acteur puissant. C'est pourquoi nous travaillons avec des pays aux vues similaires pour défendre l'ordre international fondé sur des règles et veiller à ce que la Chine honore ses obligations en vertu du droit international en matière de droits de la personne. Dans nos relations avec ce pays, nous serons résolument guidés par les intérêts du Canada, ses valeurs et ses principes fondamentaux, y compris les droits de la personne, ainsi que par les règles mondiales et les partenariats stratégiques.

Soyons clairs, la sûreté et la sécurité des Canadiens chez eux et à l'étranger seront toujours au cœur de notre approche.

Des tactiques telles que la diplomatie coercitive, y compris la détention arbitraire, sont inacceptables dans la conduite des relations entre États, et j'ai soulevé cet enjeu non seulement avec nos alliés, mais aussi directement avec mon homologue chinois.

Nous contestons et continuerons de contester les violations des droits de la personne commises par la Chine, et nous protégerons toujours les Canadiens au nom de notre sécurité nationale. Nous livrerons concurrence grâce à nos entreprises innovantes et aux ressources abondantes qui nous permettent de le faire, et nous coopérerons pour surmonter les défis mondiaux comme les changements climatiques, parce qu'il n'y a pas de solution facile sans la Chine.

Plus de 700 jours se sont écoulés depuis l'arrestation et la mise en détention arbitraires de MM. Kovrig et Spavor, ainsi que la condamnation arbitraire de M. Schellenberg, et nous restons profondément préoccupés. Nous continuons de réclamer la libération immédiate de MM. Kovrig et Spavor, et la clémence pour M. Schellenberg, comme nous le faisons pour tous les Canadiens qui risquent la peine de mort.

Tous les membres du Comité, et même tous les Canadiens, s'indignent de la détention de MM. Kovrig et Spavor et s'inquiètent de leur bien-être. Je voudrais également saluer la résilience dont les familles font preuve et leur soutien de tous les instants.

Enfin, après de longs mois, nous avons récemment obtenu un accès consulaire virtuel à MM. Kovrig et Spavor. J'ai personnellement soulevé cette question lors d'une réunion avec mon homologue, le conseiller d'État Wang Yi, à Rome, en août dernier. Nous avons travaillé sans relâche.

Depuis octobre, l'ambassadeur Barton s'est rendu à deux reprises dans les prisons où les deux Canadiens sont injustement détenus pour mener des visites virtuelles sur place afin de confirmer personnellement leur état de santé et leur bien-être. C'est un progrès très important, et nous continuons à travailler d'arrache-pied pour obtenir leur libération.

En ce qui concerne Hong Kong, l'imposition de la nouvelle loi sur la sécurité nationale dans cette région a soulevé de graves préoccupations au sujet de l'avenir du système judiciaire indépendant de Hong Kong, de l'avenir des droits de la personne et des libertés dans la région administrative spéciale, de l'intégrité du cadre « Un pays, deux systèmes » et du rôle de Hong Kong comme plaque tournante mondiale

Le 11 novembre, nous avons condamné la destitution de leurs fonctions, par la Chine, de quatre législateurs démocratiquement élus à Hong Kong. C'est une attaque contre les libertés de Hong Kong, selon les termes de la Déclaration commune sino-britannique.

Aux côtés de nos partenaires, nous continuons d'appeler les autorités chinoises à respecter leurs obligations internationales en matière de droits de la personne. Nous avons été à l'avant-garde de la réaction internationale à la loi sur la sécurité nationale. Nous avons publié des déclarations, souvent à notre incitation, aux côtés de l'Australie, du Royaume-Uni, des États-Unis, du G7 et du Groupe des cinq ainsi qu'au Conseil des droits de l'homme et, plus récemment, à la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies.

Nous avons également été les premiers à suspendre notre traité d'extradition avec Hong Kong et avons annoncé une série d'autres mesures, notamment des mesures de contrôle des exportations et une mise à jour des conseils aux voyageurs pour la région.

• (1840)

La semaine dernière, vous avez entendu mon collègue, le ministre Mendicino, parler des mesures d'immigration que nous avons mises en place. Notre réponse à Hong Kong et à la Chine concerne de nombreux ministères et nécessite une grande coordination.

[Français]

Comme vous tous et vous toutes, j'en suis sûr, je suis alarmé par les rapports faisant état de violation flagrante des droits de la personne au Xinjiang. Cette violation vise les Ouïghours et d'autres minorités musulmanes sur la base de leur religion et de leur ethnicité.

• (1845)

[Traduction]

En public et en privé, dans des dialogues multilatéraux et bilatéraux, nous avons appelé le gouvernement chinois à mettre fin à la répression au Xinjiang. J'ai soulevé cette question directement avec mon homologue chinois tout récemment à Rome, cet été, lors d'une réunion convoquée à ma demande. En septembre, nous avons fait part de nos préoccupations concernant la situation des droits de la personne au Xinjiang et à Hong Kong au Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève, et en octobre, nous avons été l'un des 39 pays à signer la déclaration de la Troisième Commission à l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, qui évoque la situation des droits de la personne au Xinjiang... [Difficultés techniques]...

Le président: Vous semblez avoir un problème technique.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je dirai pour conclure que notre relation avec la Chine est très complexe. Il est absolument impératif que les démocraties avancées comme le Canada et ses partenaires aux vues similaires travaillent ensemble à la protection des règles internationales qui assurent la stabilité et la prospérité depuis des décennies. C'est un défi commun pour nous tous. Aucun pays ne réussira seul. Notre approche stratégique de principe envers la Chine va bien au-delà de nos relations bilatérales; c'est un défi mondial. C'est pourquoi nous travaillons avec des partenaires, en particulier en ce qui concerne les désaccords fondamentaux avec la Chine.

Monsieur le président, certains aiment hausser le ton au sujet de la Chine. À ceux qui sont séduits par cette conception unidimensionnelle, je dis ceci: il est facile d'être intransigeant, mais nous préférons continuer d'être adroits. Ne cédon pas à la tentation d'une rhétorique dure et irresponsable qui ne donnera aucun résultat tangible pour Michael Kovrig et Michael Spavor, pour nos agriculteurs et nos entrepreneurs, pour les défenseurs des droits de l'homme et les victimes de violations des droits. Les Canadiens le savent. Ils savent que nous devons adopter une approche intelligente et que nous devons être adroits. C'est ce qui est en jeu ici, monsieur le président.

Je tiens à vous remercier de votre temps et du rôle que joue le Comité pour façonner la relation Canada-Chine et informer les Canadiens sur la Chine. Et comme nous en discutons ce soir, je vous invite à avoir une vision plus large et à plus long terme de la relation Canada-Chine. Je suis ici pour entendre vos idées et amorcer

un dialogue constructif avec vous sur l'une des questions géostratégiques les plus importantes de notre époque. C'est une caractéristique d'un pays ouvert et prospère que d'avoir ces discussions.

[Français]

C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre.

[Traduction]

Nous allons maintenant amorcer le premier tour de questions avec M. Chong, qui aura six minutes.

Monsieur Chong, vous avez la parole.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Merci, monsieur le président.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Vous avez la parole, monsieur Bergeron.

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le président, nous avons manqué une partie de l'intervention du ministre. Sans vouloir lui faire reprendre son intervention, pourrions-nous au moins avoir l'assurance d'avoir une copie en français et en anglais de cette intervention de telle sorte que nous puissions, après coup malheureusement, en prendre pleinement connaissance?

Le président: Monsieur le ministre, est-ce que c'est possible?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, j'aimerais le faire, mais il y a beaucoup de notes personnelles. Vous me connaissez, il est rare que je ne fasse que lire une allocution. Il sera certainement possible de trouver une façon de les ajouter au dossier. Sinon, je peux recommencer ma présentation, si mon collègue M. Bergeron le veut.

Je vais me conformer à votre décision, monsieur le président.

Le président: Je ne pense pas que les députés me permettent de vous laisser recommencer, et surtout pas M. Harris, qui est à Terre-Neuve-et-Labrador. La séance finirait très tard si cela devenait trop long.

Si cela était possible pour vous de verser ces notes au dossier, nous vous en saurions gré.

[Traduction]

Dans ce cas, nous allons passer à M. Chong pour six minutes.

• (1850)

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, d'avoir accepté de comparaître, et merci de votre déclaration liminaire.

Monsieur le ministre, le gouvernement dit depuis un certain temps qu'un nouveau cadre des relations avec la Chine sera présenté cet automne. L'automne se termine le 21 décembre. Quand au juste le nouveau cadre sera-t-il publié?

L'hon. François-Philippe Champagne: Ce que j'ai dit, c'est que la situation en Chine évolue. La Chine de 2020 n'est pas celle de 2016. Et notre politique étrangère doit évoluer en conséquence.

Ce que j'ai dit, c'est que notre politique sera fondée sur trois grands principes: les intérêts du Canada, ses valeurs et principes, ce qui englobe les droits de la personne, et les règles et les partenariats. C'est ce que nous avons déjà commencé à mettre en œuvre, monsieur le président, car la situation...

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le ministre, mais avez-vous un calendrier à nous proposer pour les quatre prochaines semaines?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, nous allons faire des propositions et, comme je le fais ce soir, j'expliquerai aux Canadiens au fur et à mesure notre politique, qui évolue au gré de la situation en Chine.

L'hon. Michael Chong: Merci.

Je n'ai pas beaucoup de temps, et j'ai un certain nombre de questions à poser.

Monsieur le ministre, vous n'ignorez pas que la Chambre a adopté une motion demandant au gouvernement de prendre une décision au sujet de Huawei et d'élaborer d'ici le 18 décembre un plan solide pour contrer l'ingérence de la Chine au Canada. Bien que la motion ne soit pas exécutoire au sens juridique du terme, elle l'est si le Canada veut respecter les normes démocratiques. Nos normes démocratiques veulent que le gouvernement respecte la volonté de la Chambre des communes, et nous pouvons tous constater ce qui se passe lorsque ces normes démocratiques ne sont pas respectées, comme cela se produit au sud de la frontière.

Dans ce contexte, quelles assurances pouvez-vous donner au Comité? Le gouvernement rendra-t-il une décision sur Huawei et proposera-t-il d'ici le vendredi 18 décembre un plan solide pour contrer l'ingérence de la Chine?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, mon honorable collègue s'en souviendra, nous avons même proposé un amendement au cours du débat parce que nous étions d'accord sur le principe, mais qu'il y avait un problème de délai. Les Canadiens qui nous regardent ce soir comprendront que l'opposition ne peut pas imposer un délai arbitraire. C'est la sécurité nationale qui doit guider notre décision en ce qui concerne la 5G.

Ce que j'ai dit au sujet de l'ingérence étrangère, c'est que nous la prenons très au sérieux, que je travaille avec le ministre de la Sécurité publique et que nous avons des mesures en place, mesures que nous cherchons sans cesse à améliorer. Tous les Canadiens qui font l'objet de quelque forme d'ingérence devraient immédiatement le signaler à la police locale afin que nous puissions faire enquête et intervenir.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le ministre.

Monsieur le ministre, votre lettre de mandat d'il y a un an précise que vous devez renforcer les sanctions découlant de la loi Magnitski afin de permettre la saisie de biens pour aider les victimes. Avez-vous toujours l'intention de proposer un projet de loi pendant la législature en cours?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, je voudrais citer mon honorable collègue, qui a dit un jour que, pour imposer les sanctions découlant de la loi Magnitski ou toute autre sanction, il faut travailler avec un groupe principal de pays si on veut avoir un impact maximal. Voilà ce que j'ai lu dans les propos du député, à savoir que la façon intelligente de s'y prendre est de s'associer à un groupe principal de pays pour obtenir l'effet maximal. C'est certainement ce que je crois.

L'hon. Michael Chong: Ma question était la suivante: votre lettre de mandat vous a demandé de présenter un projet de loi amélioré à la Chambre des communes pour renforcer le cadre législatif. Avez-vous toujours l'intention de le faire? Avez-vous l'intention de présenter un nouveau projet de loi visant à renforcer les sanctions Magnitski?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, une partie de la question m'a échappé, mais je crois avoir assez bien compris pour pouvoir fournir des éléments de réponse à mon honorable collègue.

Comme je l'ai dit, monsieur le président, nous disposons d'un certain nombre d'outils pour imposer des sanctions. Je cherche toujours des moyens d'appliquer ces sanctions, mais je crois fermement que la façon intelligente de le faire est de s'associer à un groupe de pays pour avoir le maximum d'impact, comme nous l'avons fait, par exemple, dans le cas du Bélarus.

L'hon. Michael Chong: Monsieur le ministre, Michael Wernick, ancien greffier du Conseil privé, a proposé la semaine dernière que le gouvernement du Canada envisage d'organiser un boycott des Jeux olympiques d'hiver de 2022 à Beijing. Au moment où le gouvernement présentera son nouveau cadre de politique sur la Chine, l'idée d'un boycott en fera-t-elle partie?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, lorsqu'il s'agit de mêler sport et politique, il faut être prudent. C'est au Comité olympique canadien de prendre cette décision. Nous allons certainement examiner sa décision sur les Jeux olympiques de Beijing.

L'hon. Michael Chong: Monsieur le ministre, l'ambassadeur Rae a déclaré la semaine dernière aux Nations unies que le Conseil des droits de l'homme des Nations unies devrait faire enquête sur les violations flagrantes des droits de la personne en Chine et sur le possible génocide des Ouïghours. Votre gouvernement a-t-il pris des mesures précises pour lancer cette enquête aux Nations unies?

• (1855)

L'hon. François-Philippe Champagne: Nous avons pris un certain nombre de mesures. Comme l'honorable député s'en souviendra, avant même cela, j'ai discuté avec la haute-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Michelle Bachelet, lorsque nous nous sommes rencontrés en Europe. Nous avons discuté des mesures que la communauté internationale peut prendre pour avoir un accès libre et sans entrave au Xinjiang afin de pouvoir enquêter et faire rapport à la communauté internationale.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les informations qui nous parviennent. J'ai soulevé cette question en public et en privé et nous avons pris des mesures, monsieur le président. Je l'ai fait directement avec Mme Bachelet. Nous continuerons de collaborer avec la communauté internationale pour nous assurer que la Chine respecte ses engagements internationaux en matière de droits de la personne.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le ministre.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Chong.

Nous allons maintenant passer à Mme Yip, qui aura six minutes. Je vous en prie.

Mme Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): Bonsoir, monsieur le ministre Champagne. Ce fut toute une année pour vous et votre équipe d'AMC. Et de surcroît, il y a aussi la pandémie. Je tiens à vous féliciter, vous et le personnel du ministère, pour les efforts de rapatriement des Canadiens. C'était toute une tâche. Merci d'avoir accepté de répondre à nos questions ce soir.

Pourriez-vous me dire où en sont Michael Kovrig et Michael Spavor?

L'hon. François-Philippe Champagne: Tout d'abord, je vous remercie de reconnaître l'immense travail accompli par notre équipe de diplomates, nos fonctionnaires et l'ambassadeur. Comme vous le savez, le virus s'est d'abord manifesté à Wuhan. C'est la première ville que nous avons dû évacuer. C'était une opération d'envergure. Grâce aux hommes et aux femmes de notre corps diplomatique, nous avons beaucoup appris sur la façon de s'y prendre. Malheureusement, à mesure que le virus se propageait, nous avons dû appliquer ailleurs les pratiques exemplaires que nous avons apprises en Chine. À ceux qui nous regardent ce soir, je tiens à dire un grand merci, non seulement en mon nom, mais aussi au nom de tous les membres du Comité.

En ce qui concerne M. Kovrig et M. Spavor, je dirai qu'à la suite de la discussion que j'ai eue avec mon homologue à Rome, nous avons travaillé sans relâche pour rétablir l'accès consulaire. Comme vous l'avez probablement remarqué, les services consulaires ont pu communiquer avec M. Kovrig et M. Spavor en octobre et en novembre. Il me faut respecter la Loi sur la protection des renseignements personnels, mais permettez-moi de dire... En ce qui concerne leur bien-être, je vais en rester aux généralités. La chose la plus importante que les Canadiens doivent entendre ce soir, c'est que nous allons exercer des pressions incessantes, d'abord pour obtenir leur libération, mais aussi pour obtenir un accès consulaire chaque mois, comme le prévoit l'accord entre le Canada et la Chine. Un de mes objectifs est toujours de demander et d'exiger que la Chine respecte ses obligations internationales, et c'en est une.

Nous avons exercé des pressions, avec l'ambassadeur Barton, nos fonctionnaires et le premier ministre pour que, d'abord, Michael Kovrig et Michael Spavor soient libérés et que, entretemps, nous ayons un accès consulaire adéquat.

Mme Jean Yip: Merci.

L'ambassadeur de Chine au Canada a lancé un avertissement: l'octroi de l'asile aux manifestants de Hong Kong pourrait mettre des Canadiens en danger. Ce peut être interprété comme une menace. Estimez-vous que c'en est une?

L'hon. François-Philippe Champagne: J'ai trouvé cette intervention totalement déplacée et inacceptable. Je l'ai dit sans équivoque et j'ai même demandé aux fonctionnaires de convoquer l'ambassadeur pour consultation, ce qui a été fait, afin de lui communiquer ce message. Le message clé ici, ce que nous disons, c'est que ce type de diplomatie coercitive n'est pas seulement inacceptable, mais qu'il ne sert pas non plus les objectifs de la Chine. Il y a des normes à respecter dans les relations diplomatiques internationales, et nous allons toujours intervenir pour protéger et défendre les intérêts des Canadiens. Dans ce cas-ci, j'ai dit publiquement — le même jour, je crois, le soir même — que c'était inacceptable et nous avons transmis ce message à l'ambassadeur.

Mme Jean Yip: Comment le Canada peut-il défendre ses valeurs et ses intérêts face à la diplomatie coercitive?

L'hon. François-Philippe Champagne: Excellente question. Merci.

L'un des meilleurs moyens, et j'en ai dit un mot dans ma déclaration liminaire, c'est que les démocraties libérales du monde se tiennent debout et s'expriment d'une seule voix. Comme beaucoup l'ont dit, le Canada a fait un certain nombre de déclarations. Nous l'avons fait parfois avec nos partenaires au Royaume-Uni et parfois avec les États-Unis. Parfois, nous l'avons fait avec le Groupe des cinq. À d'autres occasions, nous l'avons fait avec le G7.

Il faut que les pays, que les démocraties libérales, celles qui croient aux valeurs et principes de la démocratie, comme la liberté d'expression, la liberté de religion et les droits de la personne, se concertent et s'expriment d'une seule voix. C'est ce que le Canada préconise. À maintes reprises, le Canada a fait des efforts pour que nous parlions d'une même voix, et il continuera, car nous savons tous que les droits de la personne sont l'un des principes fondamentaux de notre politique étrangère.

● (1900)

Mme Jean Yip: Tandis que la situation à Hong Kong continue de se détériorer, de nombreux Canadiens, chez nous, se préoccupent à juste titre de la sécurité de leurs amis et de leur famille. Étant donné la portée considérable de la loi sur la sécurité nationale, la communauté chinoise au Canada devrait-elle se sentir en danger?

L'hon. François-Philippe Champagne: Eh bien, nous avons entendu au cours des dernières semaines... [*Difficultés techniques*]...

Mme Jean Yip: Je suis désolée. Je ne vous entends pas. Il semble y avoir...

Le président: Je vais interrompre le chronomètre pour le moment. J'espère que le ministre sera de nouveau en ligne dans un instant.

Le voici.

Je suis désolé, monsieur le ministre, mais la communication a bloqué pendant un moment. Allez-y, s'il vous plaît.

L'hon. François-Philippe Champagne: Pouvez-vous m'entendre maintenant?

Le président: Oui.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je disais que tous les Canadiens qui nous regardent ce soir et qui ont l'impression de faire l'objet de quelque forme d'intimidation ou de menace devraient vraiment signaler ces incidents à leur service de police local, car nous voulons faire enquête, et nous intenterons des poursuites pour que quiconque s'adonne à ce genre d'activité en réponde devant la justice.

En ce qui concerne Hong Kong, il est évident que nous avons un intérêt dans sa stabilité et sa prospérité. Plus de 300 000 Canadiens vivent là-bas. Comme vous le savez, ils ont le droit constitutionnel de revenir au Canada, mais nous avons annoncé des mesures supplémentaires par l'entremise du ministre Mendicino, ministre de l'Immigration, des améliorations de nos mesures d'immigration pour accueillir des jeunes gens très talentueux qui pourraient vouloir venir au Canada et pour leur offrir la possibilité de demander la résidence permanente au Canada.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Merci, madame Yip.

[Français]

Monsieur Bergeron, nous vous cédonns maintenant la parole pour six minutes.

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je vous remercie d'être avec nous ce soir.

C'est parce que je m'abreuvais de vos propos et que je ne voulais rien perdre de votre présentation que je vous demandais de nous faire parvenir votre texte. Comme cela vient d'arriver au cours de votre échange avec Mme Yip, nous avons manqué une partie de votre présentation qui, j'en suis convaincu, était absolument fascinante et des plus intéressantes. C'est pourquoi nous souhaitons pouvoir prendre connaissance de tout son contenu.

Vous n'avez pas répondu à la question de notre collègue M. Chong concernant la nouvelle politique sur les relations avec la Chine du gouvernement du Canada. Nous sommes nous-mêmes en train de travailler sur cette question et nous prévoyons éventuellement vous faire des recommandations.

Quelle valeur ajoutée voyez-vous aux travaux de ce comité alors que vous préparez, indépendamment de nos travaux, cette nouvelle politique?

L'hon. François-Philippe Champagne: J'estime que les travaux du Comité constituent une grande valeur ajoutée.

Quand nous parlons de politique étrangère, il n'y a pas de partisanerie. L'idée est de travailler, d'informer les Canadiens et de définir ensemble la meilleure approche qui soit. J'apprécie énormément le travail du Comité à cet égard.

La politique en matière d'affaires étrangères est évolutive. La Chine évolue, et notre politique s'adapte. Les grands principes sont basés sur les intérêts canadiens, sur nos valeurs, sur le principe des droits de la personne ainsi que sur bon nombre de règles, dont nous devons assurer le respect.

M. Stéphane Bergeron: Nous avons bien hâte de connaître cette nouvelle politique. J'espère que nous pourrons y contribuer par nos recommandations d'une façon ou d'une autre.

Mme Yip a fait allusion à la déclaration faite le 15 octobre par l'ambassadeur de Chine, laquelle était pour le moins étonnante, voire offensante.

Ne croyez-vous pas qu'il aurait été opportun de convoquer l'ambassadeur au ministère des Affaires étrangères quant à cette déclaration si inappropriée?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous remercie de la question, monsieur Bergeron.

C'est exactement ce que nous avons fait.

Le soir même, j'ai dit que ces propos étaient totalement inacceptables, et j'ai demandé aux représentants officiels de rencontrer l'ambassadeur pour lui dire exactement quelle était la position canadienne, ce qui a été fait.

• (1905)

M. Stéphane Bergeron: Apparemment, cela n'a pas calmé ses ardeurs, pour ainsi dire, puisqu'il nous a répété exactement la même chose quand il a comparu devant le Comité. Quoi qu'il en soit, le message ne semble pas avoir été compris.

J'aimerais maintenant vous poser une question sur le fait qu'aujourd'hui, les grandes entreprises de télécommunications canadiennes ont annoncé qu'elles n'avaient plus vraiment besoin de Huawei pour l'établissement du réseau 5G sur le territoire canadien.

Cette déclaration vous simplifie-t-elle la vie, quant au fait de devoir rendre une décision au cours des 30 prochains jours dans le cas de Huawei et de l'établissement du réseau 5G au Canada?

L'hon. François-Philippe Champagne: Non.

Comme vous pouvez l'imaginer, la sécurité nationale prime dans notre analyse et elle primera toujours lorsque nous prendrons des décisions aussi importantes que celle visant à protéger les systèmes de communications partout au Canada. Il y a eu beaucoup de consultations, mais je m'en remets vraiment à l'ensemble des agences canadiennes qui ont fourni au gouvernement toute l'expertise dont nous avons besoin. Nous rendrons une décision le moment venu.

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le ministre, justement sur la question de la sécurité nationale, les agences canadiennes sont plutôt d'avis qu'il y a un danger, à l'instar des quatre membres du Groupe des cinq, qui ont déjà pris une décision.

Qu'est-ce qui explique que le gouvernement canadien tarde tant à rendre sa décision, comparativement aux alliés?

L'hon. François-Philippe Champagne: Les gens qui nous écoutent comprendront que, quand il faut rendre une décision aussi importante quant à la sécurité nationale, il importe d'abord de bien faire le travail ainsi que de nous assurer d'avoir bien consulté nos alliés et d'avoir bien intégré l'ensemble des renseignements obtenus.

On sait que le réseau 5G va permettre de grandes choses. C'est une décision très importante de la part du gouvernement canadien, et les gens à la maison comprendront que nous avons étudié l'ensemble des considérations que nous devons examiner, que la sécurité nationale prime et que nous rendrons une décision lorsque le moment sera venu.

M. Stéphane Bergeron: En fait, le moment est venu, puisque les agences canadiennes ont leur opinion sur la question et qu'elles l'ont déjà exprimée. Les quatre autres membres du Groupe des cinq se sont aussi déjà exprimés. Alors, nous n'arrivons toujours pas à comprendre ce qui explique cette lenteur à agir de la part du gouvernement canadien.

Quoi qu'il en soit, je poursuis sur la question de la sécurité nationale. Vous avez parlé plus tôt de la nouvelle route de la soie dans le Nord. Nous avons constaté l'intérêt que manifeste une entreprise chinoise, la Shandong Gold Mining Corporation Ltd. envers la mine d'or de Hope Bay, dans l'ouest du Nunavut.

Considérez-vous que cet intérêt de la part de l'entreprise en question et des autorités chinoises elles-mêmes est de nature géostratégique ou économique?

Le président: Il vous reste 15 secondes, monsieur Bergeron.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, je n'ai pas compris le début de la question. Je ne sais pas si le problème était de notre côté ou du côté de M. Bergeron, mais j'ai seulement entendu les 5 ou 10 dernières secondes de sa question.

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le président, si vous me le permettez, compte tenu de ce problème technique, je vais répéter ma question.

Monsieur le ministre, nous parlions de sécurité nationale. Je disais simplement que vous avez évoqué plus tôt cette nouvelle route de la soie dans le Nord. Or, on voit que l'entreprise chinoise Shandong Gold Mining Corporation Ltd. manifeste beaucoup d'intérêt envers la mine d'or de Hope Bay, dans l'ouest du Nunavut.

Comme nous le savons, et nous l'avons évoqué dans le débat de la semaine dernière, les entreprises chinoises ont l'obligation de communiquer de l'information au gouvernement de la République populaire de Chine.

Voyez-vous l'intérêt de cette entreprise chinoise pour cette mine dans le nord du Canada comme un intérêt de nature commerciale ou géostratégique?

Le président: Je vous demanderais de répondre en 15 secondes, monsieur le ministre.

L'hon. François-Philippe Champagne: D'accord, monsieur le président.

Je vous remercie de la question, monsieur Bergeron.

Nous aurons la chance d'analyser cette question. Lorsqu'on parle d'investissements étrangers, vous savez que, selon la Loi sur Investissement Canada, il y a tout un processus pour s'assurer que toutes les considérations de sécurité nationale sont prises en compte.

S'il y avait un investissement, cela nous permettrait d'analyser cette question, en collaboration avec toutes les agences au Canada.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre.

Je vous remercie, monsieur Bergeron.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à M. Harris, qui aura six minutes. À vous.

• (1910)

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, de vous être joint à nous ce soir et merci de vos observations liminaires. Vous avez dit que la sécurité des Canadiens chez nous et à l'étranger est notre plus grande priorité. Je suis d'accord.

Je voudrais vous poser des questions sur la réaction du Canada à l'ingérence de la Chine au Canada. Il se trouve que, aujourd'hui, le président du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement a comparu devant le comité de la sécurité publique.

M. McGuinty a présenté un rapport confirmant essentiellement ce que le Comité a entendu de la bouche de Canadiens, qui ont parlé d'intimidation, de harcèlement et de menaces de la part d'agents du gouvernement chinois au Canada. Ils ont dit qu'ils n'arrivaient à rien, qu'ils se faisaient renvoyer de gauche à droite, qu'ils s'adressaient à la GRC, qu'ils allaient voir la police locale, qu'on les renvoyait au SCRS. Le SCRS les renvoie à la GRC. Ils n'obtiennent jamais de résultats. Le rapport dit que la coordination fait défaut, que les ressources de la GRC sont mobilisées ailleurs. On y parle de la nécessité de revoir et d'améliorer les lois pour combler les lacunes. On y dit qu'il manque de ressources sur ce front.

Le rapport a été remis au gouvernement le 30 août 2019. Il a eu tout le temps d'agir. Vu le débat que nous avons eu la semaine dernière à la Chambre des communes et la motion qui a été adoptée, le

gouvernement a-t-il un plan à proposer pour régler ces problèmes et mettre l'accent sur les bonnes mesures contre l'ingérence étrangère au Canada, particulièrement en ce qui concerne les Canadiens d'origine chinoise ou d'autres ressortissants étrangers au Canada? C'est pour très bientôt? Nous en entendrons parler?

L'hon. François-Philippe Champagne: Comme nous en convenons tous, il n'y a pas de devoir plus important que celui d'assurer la sécurité des Canadiens. Nous prenons très au sérieux toute allé- gation d'ingérence étrangère au Canada de la part d'acteurs éta- tiques et non étatiques. C'est ce que vous a dit le ministre de la Sé- curité publique. Nous avons déjà des mesures en place, mais c'est aussi une situation sans cesse en mutation que nous examinons constamment.

Je suis heureux que le député ait rappelé un certain nombre de recommandations de cet autre comité. Je vais certainement me pen- cher là-dessus. La situation évolue. C'est une menace qui se trans- forme, et nous devons intervenir de façon appropriée pour protéger les Canadiens. Tous les Canadiens qui se sentent menacés ou inti- midés devraient le déclarer et communiquer avec leur service de police local pour veiller à ce que les faits soient consignés et fassent l'objet d'une enquête en bonne et due forme. Ceux qui com- mentent...

M. Jack Harris: Permettez-moi de vous interrompre, monsieur le ministre. Selon le rapport, Sécurité publique Canada n'a relevé le problème de l'ingérence étrangère que récemment, et des res- sources ont été consacrées à la question. Nous accusons du retard. L'engagement semble tiède, et le gouvernement est au courant de- puis un certain temps, depuis 1 an ou 15 mois. Alors se faire ré- pondre que « nous y travaillons », cela ne suffit pas si des gens sont intimidés, soumis à des pressions et n'ont personne à qui s'adresser. Ils se plaignent maintenant devant le Comité.

Y a-t-il un programme particulier que vous pouvez annoncer dans le délai de 30 jours? De toute évidence, vous avez dû y tra- vailler. Votre gouvernement doit y travailler depuis 15 mois.

L'hon. François-Philippe Champagne: J'ai été très clair à ce sujet. La situation évolue. Nous avons mis en place un certain nombre de mesures. Comme vous l'avez dit, les organismes cana- diens sont tous saisis du problème, qu'il s'agisse du SCRS ou du CST. Tout le monde en est très conscient.

Je signale aux Canadiens qui nous écoutent à la maison, que le Canada n'a pas l'exclusivité du problème. On l'a remarqué chez d'autres partenaires du Groupe des cinq. Nous ne négligeons pas la coordination et la coopération, et le message qu'il faut transmettre aux Canadiens, c'est que nous prendrons toutes les mesures vou- lues. Nous sommes saisis du problème.

Évidemment, nous étudierons les recommandations du rapport et nous veillerons à mettre en place toutes les ressources nécessaires pour assurer la sûreté et la sécurité des Canadiens.

M. Jack Harris: Monsieur le ministre, ces derniers mois, bien des gens se sont inquiétés de ce qui se passait aux États-Unis, ayant notamment l'impression que le gouvernement américain s'apprêtait à s'engager dans une guerre froide à long terme avec la Chine et à adopter une approche fortement axée sur l'affrontement et touchant un large éventail de domaines, avec des sanctions commerciales, des mesures relatives à la sécurité technologique et d'autres sanc- tions également. Le ton et l'approche étaient plutôt agressifs et pourraient mener à une impasse durable entre la Chine et les États- Unis. On craignait que le Canada ne se rallie.

Que pensez-vous de la situation observée aux États-Unis, étant donné le changement d'administration? Pensez-vous que cette approche sera revue? En avez-vous discuté? Je présume que votre gouvernement discutera bientôt de l'approche de la nouvelle administration.

• (1915)

Le président: Vous avez huit secondes, monsieur le ministre.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, je voudrais être aussi bon que vous semblez le dire, mais je n'ai pas entendu la question. Je ne sais pas si c'était seulement mon ordonnateur, mais les appareils dans cette pièce étaient bloqués, donc je ne faisais que...

Le président: Je vais demander à M. Harris de résumer la question, s'il n'y voit pas d'inconvénient.

M. Jack Harris: Oui, merci, monsieur le président.

La question est la suivante. L'approche américaine, sous l'administration Trump, a été plutôt agressive à l'égard de la Chine, avec les craintes d'une nouvelle guerre froide aux conséquences incertaines. Pensez-vous que la nouvelle administration aux États-Unis est susceptible d'opter pour une approche différente, et qu'arrivera-t-il si elle le fait?

Le président: Veuillez répondre très brièvement.

L'hon. François-Philippe Champagne: Le monde a vu qu'il y a un certain découplage économique en technologie entre les États-Unis et la Chine. Ce que je dirai, monsieur le président, c'est que nous continuerons de coordonner nos efforts avec nos partenaires du Groupe des cinq. Nous le faisons depuis le début. Comme je l'ai dit, la Chine est l'un des...

Le président: Merci. Je pense que nous ferions mieux de nous arrêter. Nous avons largement dépassé le temps alloué à M. Harris. Je suis désolé, monsieur Harris.

Nous allons maintenant passer au deuxième tour.

Monsieur Chong, vous avez cinq minutes. Je vous en prie.

L'hon. Michael Chong: Monsieur le ministre, dans votre déclaration liminaire, vous avez dit que les prêts bancaires de la Chine soulèvent des préoccupations. On s'interroge au sujet de la viabilité de la dette. D'autres ont utilisé l'expression « diplomatie de la dette ». La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, dirigée par la Chine, fait partie des instruments de financement que la Chine utilise pour étendre sa puissance stratégiquement dans la région Asie-Indo-Pacifique. C'est un élément essentiel de sa stratégie dans la région. Le gouvernement du Canada y a contribué à hauteur de centaines de millions de dollars.

Le gouvernement va-t-il se retirer de cette initiative stratégique à la lumière de la réinitialisation des relations avec la Chine?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, il faut voir la raison d'être de la banque. Le Canada fait partie d'un certain nombre d'institutions financières multilatérales. Le travail de l'institution dont le député a parlé vise à aider certains des pays les plus pauvres de l'Asie-Pacifique à développer leur économie et à se doter de la capacité de surmonter leurs difficultés. Il s'agit de développement à la fois social et économique. Ce qui compte vraiment, c'est le travail qui se fait sur le terrain.

Je suis certain que le député sera d'accord avec moi pour dire que le Canada devrait contribuer à alléger certains des défis auxquels

font face certains des pays les plus pauvres, parce que c'est là que les projets ont été réalisés.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le ministre.

Monsieur le ministre, il y a à peine une semaine, la Chine a signé un accord commercial exceptionnel, le Partenariat économique régional global, avec 14 autres pays. Il s'agit d'un défi stratégique pour le Partenariat transpacifique auquel le Canada est partie. Étant donné que le gouvernement présente un nouveau cadre pour les relations avec la Chine et qu'il y a d'importantes ressources canadiennes dans les bureaux commerciaux et les services des délégués commerciaux en Chine, le gouvernement du Canada transfèrera-t-il ses ressources de nos missions en Chine vers d'autres missions canadiennes dans des pays comme le Japon, la Malaisie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande — tous membres du Partenariat transpacifique — afin d'élargir et d'approfondir les liens commerciaux avec ces pays, plutôt qu'avec la Chine?

• (1920)

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est un très bon point. Je vous en remercie, monsieur Chong.

La signature du PTPGP par le Canada passera à l'histoire comme l'une des avancées les plus stratégiques que le Canada ait osées, parce que nous sommes maintenant la deuxième économie en importance dans ce bloc de pays qui veulent commercer sur la base de valeurs et de principes et renforcer l'ordre international fondamental.

Pour répondre à votre question, je dirai que nous devons maintenant apporter un complément à nos missions, parce que nous voulons profiter... Nous savons que la croissance économique se fait dans l'Est. Le PTPGP nous donne l'occasion d'en profiter. Nous devons également diversifier nos activités à l'intérieur de la Chine et, à l'extérieur de la Chine, poursuivre les échanges commerciaux. Le PTPGP est un accord qui s'avère très utile pour les petites et moyennes entreprises aux quatre coins du Canada.

L'hon. Michael Chong: Monsieur le ministre, l'Allemagne a récemment qualifié la Chine de rivale stratégique. Votre nouveau cadre fera-t-il de même?

L'hon. François-Philippe Champagne: Il faut distinguer entre un certain nombre de choses. Il y aura des domaines où nous devons nous opposer à la Chine, et vous en conviendrez sans doute, par exemple, en ce qui concerne les droits de la personne. Il y aura des secteurs où nous serons en concurrence, en fonction des valeurs, des principes et du modèle de gouvernance que nous observons. De plus, il y aura probablement des domaines où nous devons collaborer si nous voulons accélérer, par exemple, la lutte contre les changements climatiques.

Il s'agit plutôt d'un cadre dans lequel nous devons distinguer, dans nos relations bilatérales, les types d'outils dont nous aurons besoin pour promouvoir les intérêts, les valeurs et les principes du Canada.

L'hon. Michael Chong: Monsieur le ministre, que pensez-vous de l'idée d'établir un registre des agents étrangers qui obligerait les anciens politiques et bureaucrates à s'enregistrer s'ils travaillent pour un État étranger désigné ou une entité contrôlée par un État étranger désigné?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, c'est une question que le Comité pourrait étudier. Je serais heureux de connaître son avis à ce sujet, si vous voulez faire une étude.

L'hon. Michael Chong: Merci.

Monsieur le ministre, en guise de dernière question rapide pour terminer mon tour, croyez-vous que la montée de la Chine soit inévitable? Si je pose la question, c'est que votre déclaration liminaire semblait le laisser entendre.

Pourriez-vous répondre très brièvement, s'il vous plaît?

L'hon. François-Philippe Champagne: Nous devons considérer la Chine avec lucidité. Ce que j'ai dit dans ma déclaration liminaire, ce ne sont que des faits, des chiffres, des données sur la population et l'économie en Chine.

Ce n'est qu'un énoncé des faits. Ce qu'il faut voir, c'est ce que les démocraties libérales vont faire maintenant face à l'un des plus grands enjeux géopolitiques de notre époque.

L'hon. Michael Chong: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à Mme Zann, qui aura cinq minutes. Je vous en prie.

Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.): Merci beaucoup.

Monsieur le ministre, c'est un plaisir de vous rencontrer.

L'hon. François-Philippe Champagne: De même.

Mme Lenore Zann: Vous faites un excellent travail. Merci beaucoup.

Sur le plan personnel, je vous remercie d'avoir aidé mes électeurs à rentrer chez eux, y compris mes parents de 80 ans, qui sont rentrés d'Espagne. Nous avons vraiment apprécié tout le travail de votre personnel et de votre équipe à cet égard.

Merci.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vais transmettre ce compliment à la sous-ministre Morgan. Elle a joué un rôle essentiel avec tous nos agents consulaires. J'étais là pour aider, mais nous devons être tous très fiers. Il s'agissait du plus important rapatriement en temps de paix au Canada, mais ils ont réussi. Ils ont accompli un travail extraordinaire.

Mme Lenore Zann: C'était incroyable. M. Oliphant a été très utile et je tiens à le remercier également.

L'hon. François-Philippe Champagne: Certainement. Il a probablement reçu encore plus d'appels.

Mme Lenore Zann: Monsieur le ministre, pour en venir au sujet à l'étude, il y a 50 ans cette année, en 2020, que le Canada et la République populaire de Chine ont établi des relations diplomatiques officielles.

Comment la relation du Canada avec la Chine a-t-elle évolué depuis 1970? Quelle idée vous faites-vous d'une relation bilatérale future fondée sur la confiance, le respect mutuel et un plan pour travailler ensemble avec de meilleurs liens et échanges culturels et diplomatiques, et un plan clair pour combattre notre ennemi commun, les changements climatiques et pour faire régner la paix dans le monde? Selon vous, comment pouvons-nous y arriver?

L'hon. François-Philippe Champagne: J'aurais beaucoup à dire, monsieur le président. Je ne sais pas combien de temps il me reste.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de remonter aux années 1970. Comme je le disais, et je pense que tous nos collègues en conviendront, la Chine de 2016 n'est pas celle de 2020. La Chine de 2018 n'est pas non plus celle de 2020, parce que, entretemps, nous avons eu la détention arbitraire de Michael Kovrig et de Michael Spavor et la condamnation arbitraire de M. Schellenberg. Il y a eu le cas des Ouïghours, dont toute la communauté internationale a entendu parler. Il y a aussi eu, bien sûr, l'imposition de la loi sur la sécurité nationale à Hong Kong, qui remet en question la formule « un pays, deux systèmes » et qui signale la perte de la liberté et des droits dont on y jouissait. Il s'est passé bien des choses.

Je pense que le rôle de ce comité, et certainement le mien, est aussi d'examiner la Chine à court, à moyen et à long terme. Dans le cas des relations internationales, il est crucial de penser au long terme. Cette année marque 50 ans de relations, comme vous l'avez mentionné. C'est un triste anniversaire, car deux Canadiens sont détenus arbitrairement depuis près de deux ans, et les Canadiens pensent à eux et à leurs familles, qui ont tellement lutté pendant tout ce temps-là, et ils sont de tout cœur avec eux.

Il faut toutefois réfléchir à la façon de collaborer avec un pays comme la Chine. J'essayais de dire au début, pour revenir à la question de M. Chong, que le Canada n'est pas le seul à faire face à ce défi. Je dois dire que nous en discutons à chaque réunion avec ceux qui partagent nos points de vue.

Vous avez parlé des changements climatiques. Nous avons mentionné un certain nombre de domaines dans lesquels nous allons soit contester, soit coexister, soit coopérer. C'est le travail sur lequel nous devons vraiment nous concentrer maintenant. Plusieurs personnes ont dit que la meilleure façon de régler ce problème géopolitique est de collaborer avec ceux qui partagent nos vues. Le Canada a adopté cette stratégie. Vous avez vu que bon nombre de nos déclarations s'adressaient à nos alliés en Europe, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il est crucial que les Canadiens ici comprennent que le Canada n'est pas seul à faire face à ces problèmes.

J'ai souvent souligné que Michael Kovrig et Michael Spavor ne sont pas seulement deux Canadiens, mais deux citoyens d'une démocratie libérale. Ce problème n'est donc pas vraiment bilatéral, mais multilatéral. Nous unissons-nous pour défendre la liberté et les droits de la personne? C'est le fond même du problème. Voilà pourquoi j'ai présenté des chiffres. De toute évidence, ces chiffres sont révélateurs, mais nous devons coopérer pour que nos démocraties libérales s'attaquent ensemble à certains de ces problèmes.

• (1925)

Mme Lenore Zann: Merci, monsieur le ministre.

Je sais que depuis au moins 10 ans, la majorité des produits que nous achetons sont fabriqués en Chine. J'ai entendu des diplomates chinois répondre à leurs homologues américains que cela fâchait: « Écoutez, c'est vous qui nous avez appris cela. Vous nous avez appris à retourner le capitalisme à l'envers pour notre propre avantage. »

Le président: Merci, madame Zann. Excusez-moi.

L'hon. François-Philippe Champagne: Puis-je juste dire un mot, monsieur le président?

Le président: Nous allons devoir vous demander d'attendre.

Mme Lenore Zann: Juste un petit mot, s'il vous plaît.

Le président: Je suis sûr que vous aurez l'occasion de le faire. Je pense que nous avancerons rapidement si nous respectons le temps qui nous est alloué.

[Français]

Monsieur Bergeron, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie, monsieur le président.

Dans votre allocution d'ouverture, monsieur le ministre, vous avez mentionné l'annonce du gouvernement quant à de nouvelles dispositions visant à simplifier la vie des défenseurs de la liberté à Hong Kong qui voudraient entrer sur le territoire canadien. Nous avons eu l'occasion d'échanger avec le ministre de l'Immigration à ce sujet la semaine dernière. Je crois qu'il faudra probablement aller plus loin que ce qui a été annoncé jusqu'à présent, mais il s'y trouve déjà des éléments positifs.

Si une personne a participé à une manifestation prodémocratie et qu'elle est, suivant la loi sur la sécurité nationale, accusée d'un crime quelconque — par exemple, la sédition —, cela ne devrait pas être retenu contre elle, bien qu'il y ait une disposition équivalente dans le droit criminel canadien. Cela ne devrait pas être retenu comme argument pour refuser l'accès au territoire canadien à cette personne.

Ai-je bien compris?

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est ce que je comprends également, monsieur Bergeron.

M. Stéphane Bergeron: Je vais aller plus loin à ce sujet.

D'une part, si un participant à une manifestation prodémocratie est accusé de sédition pour sa participation à cet événement, on ne peut pas retenir cette accusation contre lui pour l'empêcher d'entrer sur le territoire canadien.

D'autre part, un président démocratiquement élu qui a eu pour seul crime d'avoir organisé une consultation sur la démocratie dans son pays s'est vu accusé de sédition, et on lui a refusé l'accès au territoire canadien.

Pourquoi retient-on cette même accusation contre lui?

Comment peut-on comprendre cette attitude de deux poids, deux mesures qui a été adoptée envers les manifestants prodémocratie à Hong Kong et l'ex-président catalan, M. Puigdemont?

• (1930)

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, je m'excuse, mais je n'ai pas compris la question. Nous n'avons entendu que les cinq premières secondes de l'intervention de M. Bergeron.

Le président: Monsieur Bergeron, je vais vous laisser encore du temps pour recommencer, et j'espère que cela va fonctionner.

M. Stéphane Bergeron: Je vais essayer d'être bref, puisqu'on me demande de l'être.

Pourquoi y a-t-il deux poids, deux mesures envers les manifestants prodémocratie à Hong Kong et le président Puigdemont, de la Catalogne, alors que le seul crime de ce dernier aura été d'organiser une consultation sur la démocratie, pour laquelle il a été accusé de sédition?

L'hon. François-Philippe Champagne: Vous comprendrez qu'il n'est pas approprié pour moi, en tant que ministre des Affaires étrangères, d'examiner les cas individuels lorsque je compare devant ce comité.

Pour ce qui est de Hong Kong, votre compréhension est bonne, monsieur Bergeron. Je pense que cela correspond aussi aux valeurs et au système mis en place ici pour accueillir les réfugiés, et les mesures supplémentaires que nous avons annoncées sont les bienvenues.

Dans le cas de Hong Kong, la situation est très claire. Le Canada se veut certainement accueillant pour des immigrants jeunes qui veulent venir ici. Nous avons pris ces mesures en consultation avec nos partenaires du Groupe des cinq, et elles complètent celles du régime prévu pour les réfugiés. Vous savez déjà, monsieur Bergeron, que le Canada a l'un des systèmes les plus enviables pour ce qui est de l'accueil des réfugiés sur son territoire.

M. Stéphane Bergeron: Est-ce qu'il me reste du temps, monsieur le président?

Le président: Non, il n'en reste pas du tout.

Je vous remercie, Monsieur Bergeron.

[Traduction]

Ensuite, nous entamerons une deuxième heure, si vous le voulez bien, dès que nous arriverons à la fin de la première heure.

Nous allons maintenant passer à M. Harris pour deux minutes et demie.

M. Jack Harris: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, vous avez dit que vous collaborez avec des alliés et des partenaires, et j'appuie cette approche. Il est bien évident que nous ne pouvons pas le faire seuls parce que nous n'avons pas assez d'influence et de poids pour le faire sans subir des répercussions.

Dites-moi donc une chose. On nous cite toujours les mêmes noms: la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Groupe des cinq. Onze pays ont parlé publiquement de Michael Spavor et de Michael Kovrig. Où sont les progrès que nous espérons voir, et comment réussissons-nous à convaincre la Chine qu'elle a tout intérêt à changer ses politiques sur les droits de la personne, sur Hong Kong et sur d'autres enjeux cruciaux pour le Canada et pour son avenir?

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci. C'est une question très importante, monsieur le président.

En octobre dernier, 38 pays se sont réunis à la Troisième Commission des Nations unies pour exiger le respect des droits de la personne. C'était très encourageant. Cette déclaration conjointe visait Hong Kong et le Xinjiang. À mon avis, c'est un excellent exemple de collaboration au sein de la communauté internationale.

Je partage votre sentiment, monsieur Harris, en ce qui concerne... Depuis le premier jour de mon mandat, j'essaie d'élargir cette coalition, de ne pas collaborer seulement avec le Royaume-Uni et le Groupe des cinq. Nous avons essayé, et nous y sommes parvenus à plusieurs reprises.

Je crois que le nombre de déclarations du G7 sur les droits de la personne depuis que nous y siégeons marque un record, mais j'essaie toujours de trouver moyen d'étendre cette coalition. D'autres pays... je discute avec ceux de l'Union européenne. Je discute avec d'autres pays de l'Asie-Pacifique qui peuvent ajouter leur voix à notre défense des droits de la personne et dénoncer eux aussi les problèmes à Hong Kong, au Xinjiang et au Tibet, par exemple.

M. Jack Harris: Les dénoncer, mais... Je pense que tout le monde comprend les préoccupations soulevées sur diverses tribunes, mais comment passer au-delà de ces dénonciations pour apporter des changements concrets?

L'hon. François-Philippe Champagne: Selon moi, il faut agir. Les déclarations sont utiles, mais il faut agir.

● (1935)

M. Jack Harris: Oui, c'est exactement ce que je dis.

L'hon. François-Philippe Champagne: Voilà pourquoi quand j'ai rencontré la haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, nous avons parlé de certaines mesures qu'elle pourrait prendre. Par exemple, en entendant les rapports alarmants émanant du Xinjiang, nous avons exhorté le gouvernement à mettre fin à cette répression, mais il est évident que nous devons nous rendre sur place pour évaluer la situation. C'est ce que nous demandons. Nous voulons agir.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Harris.

La séance a commencé il y a environ une heure et trois minutes, alors je pense que nous devrions passer à la deuxième heure.

Je veux simplement vérifier auprès de M. Chong. M. Williamson devrait entamer la deuxième heure, mais il...

Voulez-vous commencer, monsieur Chong?

L'hon. Michael Chong: Bien sûr.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Chong, vous avez six minutes.

M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Excusez-moi. Je vais remettre le chronomètre à zéro.

Monsieur Oliphant, vous pouvez invoquer le Règlement.

M. Robert Oliphant: Comme nous sommes arrivés au milieu de la séance et que je ne veux rien manquer et mes collègues non plus, j'en suis sûr, je dois aller à la salle de bain et je voudrais vous demander de suspendre la séance pendant deux ou trois minutes, pas plus. Je ne suis peut-être pas le seul homme d'un certain âge ici.

Le président: Que diriez-vous d'ajouter cinq minutes à la séance et de terminer vers 20 h 40?

Nous pouvons faire une pause toilettes de trois ou quatre minutes. Est-ce que cela vous convient?

M. Robert Oliphant: Oui, c'est très bien.

Le président: Alors, c'est ce que nous allons faire. Merci.

La séance est suspendue pour quelques minutes.

● (1935)

(Pause)

● (1940)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

J'espère que M. Harris ne me reprochera pas d'avoir repoussé la fin de la séance au-delà de 22 heures. Je sais qu'en bon Terre-Neuvien, il a le cœur solide, alors il supportera cette prolongation.

Je crois que nous allons maintenant passer à M. Chong, pour six minutes.

Monsieur Chong, vous avez la parole.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, le gouvernement a reconnu implicitement que sa politique à l'égard de la Chine ne fonctionnait pas. Je pense qu'on reconnaît implicitement que le gouvernement a changé son discours sur la Chine cet automne, depuis le mois d'octobre, et qu'il a décidé d'élaborer un nouveau cadre de relations avec la Chine. Dans ce contexte, divulguera-t-on officiellement ce nouveau cadre avant le 21 décembre?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, je ne suis pas d'accord avec cette prémisse. Vous comprenez, chaque pays... ou permettez-moi de dire que les pays qui ont un point de vue similaire au nôtre laissent évoluer leur politique étrangère, parce que la Chine change. Si nous remontons à quelques mois à peine, ou à quelques années, comme je l'ai dit, la Chine de 2020 n'est plus la Chine de 2018. Donc, tous mes homologues du monde entier, monsieur Chong, sont convaincus qu'ils doivent laisser leur politique face à la Chine évoluer et qu'il faut collaborer avec la communauté internationale.

C'est exactement ce que nous avons fait, et c'est ce que nous allons continuer à faire.

L'hon. Michael Chong: Je comprends. Ce nouveau cadre sera-t-il publié officiellement?

L'hon. François-Philippe Champagne: Eh bien, j'ai déjà expliqué les principes à maintes reprises, et je continuerai à les expliquer aux Canadiens chaque fois que j'en aurai l'occasion. J'en ai énuméré un certain nombre ce soir, et je continuerai à le faire.

L'hon. Michael Chong: Nous dites-vous, monsieur le ministre, que le cadre est terminé et que ce que vous nous dites ce soir provient du nouveau cadre?

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est vous qui déduisez cela. Moi, je vous dis que la politique, lorsqu'elle est... Mais, monsieur Chong, ce que je dis n'est pas unique au Canada. Il suffit de regarder nos partenaires européens.

L'hon. Michael Chong: Non, non, je comprends cela.

L'hon. François-Philippe Champagne: Tout le monde évolue de façon similaire. Par exemple, depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité nationale à Hong Kong, le Canada, qui partage le point de vue des autres pays, évolue en conséquence. Nous voulons collaborer. Nous voulons coordonner nos efforts. À mon avis, le Canada y a également intérêt.

L'hon. Michael Chong: Je comprends cela, monsieur le ministre. Plusieurs d'entre nous attendent avec impatience ce nouveau cadre, alors nous nous demandons s'il sera officiellement publié, mais si vous n'êtes pas prêt à répondre à cette question, je ne vais pas insister.

Monsieur le ministre, comme vous le savez, la Chine a imposé une nouvelle loi draconienne sur la sécurité nationale à Hong Kong. Elle a violé par cela un traité international, la déclaration conjointe de 1984, et elle a récemment renvoyé du conseil législatif de Hong Kong quatre législateurs dûment élus. Par conséquent, les États-Unis ont imposé des sanctions comme celles de la loi Magnitski aux responsables, et le Royaume-Uni a annoncé qu'il envisageait d'imposer aussi ces sanctions.

Le 8 juillet, vous avez indiqué à la Chambre des communes que les sanctions Magnitski contre les autorités chinoises responsables de cette nouvelle loi draconienne sur la sécurité nationale étaient à l'étude. Le lendemain, une source gouvernementale — nous ne savons pas de qui il s'agissait, mais elle venait du gouvernement — a confié à Reuters qu'on avait abandonné ces sanctions. Qu'en est-il vraiment? Les sanctions de Magnitski sont-elles toujours à l'étude ou non?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, je dirais à M. Chong que nous examinons toujours diverses possibilités avec nos alliés.

Je pense, comme vous l'avez dit, monsieur Chong, que la façon judicieuse et efficace d'imposer des sanctions est de le faire de concert avec un groupe central de pays. C'est le principe que j'applique.

Ce que j'ai dit, et ce à quoi je pense que vous faites allusion, c'est qu'évidemment, lorsque nous collaborons avec nos homologues, avec nos alliés et avec le Groupe des cinq, nous examinons un certain nombre de mesures. Vous avez vu, par exemple, que nos mesures d'immigration complètent celles du Royaume-Uni. C'est la façon judicieuse d'aborder des problèmes comme, par exemple, la loi sur la sécurité nationale à Hong Kong...

L'hon. Michael Chong: Je comprends cela.

L'hon. François-Philippe Champagne: ... Nous allons donc continuer à consulter, et très évidemment, pour revenir à ce que vous avez dit plus tôt...

L'hon. Michael Chong: Merci.

J'en déduis que vous envisagez encore d'imposer ces sanctions.

La dernière question que j'aimerais vous poser ce soir concerne la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures. J'ai entendu dans votre déclaration préliminaire une chose qui me semble un peu contradictoire au sujet de la participation continue du gouvernement.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que la Chine avait signé des ententes avec 138 pays pour construire des infrastructures qui la relieront à des pays en développement. Les banques chinoises ont déjà accordé des prêts d'une valeur de plus de 461 milliards de dollars, ce qui soulève de nombreuses préoccupations quant à la viabilité de la dette, à la transparence et aux normes internationales sur la main-d'œuvre et l'environnement.

La Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures fait partie intégrante de l'initiative de la nouvelle route de la soie. Il me semble donc contradictoire d'une part de dénoncer l'aspect diplomatique de cette dette de la Chine et, d'autre part, de maintenir la participation du Canada à cette banque de développement. Pourriez-vous nous en expliquer la cohérence?

• (1945)

L'hon. François-Philippe Champagne: Aux fins du compte rendu, je vous dirai que j'ai manqué une partie de votre question, monsieur Chong, et je m'en excuse. J'en ai seulement entendu la fin, mais je ne vous demanderai pas de la répéter parce que je sais que le temps est précieux.

Dans ma déclaration préliminaire, j'ai cité des faits. J'ai fait allusion au nombre de pays qui participent aux infrastructures, mais dans le contexte de l'initiative de la nouvelle route de la soie.

Quant à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, j'ai dit qu'elle a pour objectif d'aider les pays les plus pauvres de l'Asie-Pacifique et que le Canada y participe pour atténuer la détresse sociale et économique que vivent les gens. Voilà pourquoi le Canada en fait partie.

J'y vois là deux sujets distincts, je dirais, et je pense que les Canadiens comprendraient certainement que le Canada tient à aider les pays les plus indigents de l'Asie-Pacifique.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Chong.

Monsieur Fragiskatos, vous avez six minutes.

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre, merci d'être venu ce soir.

Si je vous ai bien compris, vous avez esquissé une approche de politique étrangère à l'égard de la Chine que vous avez qualifiée d'approche stratégique judicieuse. Pour ce faire, le Canada devrait collaborer, ou continuer de collaborer, avec des alliés qui partagent certaines de ses valeurs. Si je comprends bien, le Canada devrait aussi accepter la Chine telle qu'elle est et non comme nous souhaitons qu'elle soit. Si mon interprétation est correcte, veuillez me le faire savoir. Sinon, veuillez nous le dire.

La question que je vous pose est la suivante: dans quelle mesure le Canada dirige-t-il cette approche de collaboration avec des pays aux vues similaires?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur Fragiskatos, je pense que votre commentaire est juste en ce sens qu'au début de mon allocution, et je pense que M. Chong y a fait allusion, j'essayais simplement de présenter les faits. Ces faits ont été publiés publiquement. Ce sont les faits concernant la Chine.

Quant à votre réaction à certains défis que j'ai soulignés au sujet de notre défense des droits de la personne... Je pense qu'un certain nombre de mes collègues ont parlé de plusieurs autres problèmes liés à la dette, à l'initiative de la nouvelle route de la soie et à d'autres initiatives.

Ce que je souligne depuis le début au Comité et aux Canadiens qui nous écoutent, c'est l'importance de coopérer avec les démocraties libérales et avec un groupe de pays pour relever certains de ces défis. Nous reconnaissons l'énormité de ces défis. Nous ne pourrions pas les résoudre sur une base bilatérale. Il faut s'y attaquer sur une base multilatérale.

Je pense que M. Chong parlait de Hong Kong. Vous avez vu que le Canada a été le premier pays au monde — non pas dans le Groupe des cinq, mais dans le monde entier — qui ait suspendu son traité d'extradition. J'aimerais que mes collègues aient les mêmes occasions que moi de discuter avec mes homologues sur la scène internationale. Plusieurs d'entre eux m'ont appelé pour nous féliciter d'avoir pris ces mesures et pour m'assurer qu'ils allaient faire de même.

Les alliés agissent ensemble. Nous travaillons ensemble et nous coordonnons nos efforts. Nous l'avons fait dans le cas de l'immigration. Nous le faisons dans le dossier des droits de la personne qui, dans le cas des Ouïghours et de Hong Kong, j'en suis sûr, est au premier plan des préoccupations des gens.

Je pense que la meilleure stratégie est d'agir ensemble, et le Canada n'a cessé d'en discuter activement pour s'assurer que nous relevions certains de ces défis ensemble.

M. Peter Fragiskatos: Merci beaucoup.

Avez-vous un message à transmettre aux 300 000 Canadiens qui se trouvent à Hong Kong? Le Canada a-t-il élaboré un plan d'évacuation?

On nous a dit qu'un comité a été créé et qu'on y travaille, mais je voulais vous demander à vous, monsieur le ministre, où en est ce plan, étant donné que Hong Kong demeure extrêmement instable et qu'il faudra peut-être effectuer une évacuation.

• (1950)

L'hon. François-Philippe Champagne: Évidemment, ils pourront revenir s'ils le souhaitent. Nous parlons de citoyens canadiens qui ont le droit constitutionnel de revenir au Canada. Par conséquent, je pense qu'il est approprié et prudent que notre mission prépare un certain nombre de plans d'urgence. C'est pourquoi nous avons été à l'avant-garde de la réponse avec le Royaume-Uni et d'autres alliés. Nous avons un intérêt direct dans la stabilité et la prospérité de Hong Kong. Nous savons tous que Hong Kong est devenu un centre commercial mondial et un centre financier mondial. Cela a été favorisé par la grande liberté dont les gens jouissaient.

Ce que nous disons à la Chine — non seulement le Canada, mais aussi un certain nombre d'autres pays —, c'est que nous sommes préoccupés. Nous craignons que l'imposition de la loi sur la sécurité nationale et la façon dont cela a été fait soient en train de saper les principes fondamentaux qui ont fait de Hong Kong ce qu'elle est aujourd'hui. Nous continuerons de jouer un rôle actif à l'égard de Hong Kong.

M. Peter Fragiskatos: Merci beaucoup.

J'ai une dernière question.

Certains ont laissé entendre — et cela me semble très juste — que le Canada a été pris entre une administration Trump qui a une approche particulière à l'égard de la Chine et un régime chinois qui a une approche particulière à l'égard des États-Unis. Avec le nouveau gouvernement Biden, entrevoyez-vous la possibilité d'ouvrir une nouvelle voie, en ce qui concerne les relations entre les États-Unis et la Chine, qui pourrait atténuer les pressions sur les relations entre le Canada et la Chine, certainement du point de vue canadien?

L'hon. François-Philippe Champagne: Évidemment, mon rôle est de défendre les intérêts du Canada et cela, à chaque occasion.

Nous allons certainement collaborer comme nous l'avons fait avec l'administration actuelle. Soyons clairs, nous avons collaboré

dans le cadre du partenariat du Groupe des cinq à un certain nombre d'initiatives, et je suis certain que nous continuerons de le faire.

Comme M. Harris l'a dit plus tôt, ce qu'il faut faire, c'est élargir le groupe de pays qui vont se prononcer sur les enjeux. Il est certain que le Canada continuera de s'intéresser aux enjeux concernant la Chine.

Comme je l'ai dit, sur certains dossiers, nous nous opposerons et sur d'autres, je pense qu'il serait dans notre intérêt de coopérer. Je peux penser au changement climatique, où la voie la plus facile est, évidemment, de rallier la Chine. Nous allons certainement en discuter avec nos partenaires et nos collègues. Je pense que c'est la façon intelligente d'aborder la politique étrangère lorsqu'il s'agit de relever certains de ces défis avec la Chine.

M. Peter Fragiskatos: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Fragiskatos.

[Français]

Monsieur Bergeron, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie encore une fois, monsieur le ministre, de votre générosité, du temps que vous nous consacrez et du fait que vous restiez avec nous jusqu'à la fin de notre séance aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Comme vous le savez, le Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international a convenu, au terme d'une étude approfondie, que le traitement réservé aux Ouïghours, notamment, constitue en pratique un génocide. De la même façon, aux États-Unis, des élus des deux partis en sont venus à peu près à la même conclusion concernant les Ouïghours, les Kazakhs, les Kirghizes et d'autres personnes appartenant à une minorité musulmane, sans compter les adeptes du Falun Gong.

Le président américain désigné, M. Joe Biden, a récemment déclaré ce qui suit:

Le moyen le plus efficace de relever ce défi est de construire un front uni d'alliés et de partenaires des États-Unis pour faire face aux comportements abusifs de la Chine et aux violations des droits de l'homme.

Vous avez évoqué plus tôt la nécessité, pour le Canada et les démocraties occidentales — appelons-les ainsi —, de faire front commun pour éviter d'être isolées les unes par rapport aux autres.

À ce chapitre, où en est-on dans la constitution de ce front commun des démocraties occidentales vis-à-vis de la République populaire de Chine?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur Bergeron, je vous remercie de poser cette question d'actualité.

C'est un sujet qui revient constamment lorsque je parle avec mes collègues des démocraties libérales de partout dans le monde, particulièrement avec ceux situés en Europe. Nous nous demandons comment nous pouvons le mieux nous organiser et travailler ensemble pour affronter ces défis. Plusieurs pays, y compris le Canada, ont en commun les mêmes valeurs et les mêmes principes, et ils sont préoccupés par les mêmes questions que vous avez évoquées. Nous examinons bien sûr ce que nous pourrions faire compte tenu de cette nouvelle administration américaine.

Pour traiter ces questions de violation des droits de la personne, tant en ce qui concerne les Ouïghours, qu'au Tibet et à Hong Kong, la réponse intelligente est de travailler de concert, c'est-à-dire que les démocraties libérales s'organisent pour faire front commun contre ces transgressions. Ces enjeux ne sont pas des enjeux bilatéraux, mais multilatéraux.

Par exemple, quand on me demande si j'ai posé des gestes dans le cas des Ouïghours, je réponds « oui ». J'en ai parlé à la représentante du Comité des Nations unies en matière de droits de la personne, qui peut demander d'avoir accès au territoire pour rapporter à la collectivité internationale ce qu'elle y constate. La déclaration signée par 38 pays à la troisième rencontre du Comité des Nations unies, à New York, est aussi encourageante. Dans une déclaration commune, les représentants de 38 pays se sont exprimés, de façon quand même assez évocatrice, sur la situation à Hong Kong et sur celle des Ouïghours.

Cela démontre exactement ce que vous venez de dire, monsieur Bergeron, soit que la collectivité internationale ou, en tout cas, la collectivité des démocraties libérales, a en commun avec le Canada les mêmes valeurs et les mêmes principes, et elles veulent s'organiser ensemble pour s'attaquer à ces questions.

● (1955)

M. Stéphane Bergeron: Il serait intéressant de voir si la représentante du Comité des Nations unies en matière de droits de la personne sera autorisée à aller sur le territoire chinois, au Xinjiang, par exemple, pour voir ce qui s'y passe. D'autant plus que ce comité est composé d'un certain nombre de pays dont quelques-uns ne sont pas particulièrement exemplaires à ce chapitre.

Au cours de votre échange avec M. Harris, vous avez évoqué la prise de position d'un certain nombre de pays en faveur de M. Michael Kovrig et de M. Michael Spavor. Le Canada a-t-il rendu la pareille à d'autres pays qui, jusqu'à présent, se sont retrouvés dans une situation analogue?

Je pense notamment à la Suède, qui a vu l'un de ses ressortissants mis en détention de façon arbitraire par les autorités chinoises. Le Canada s'est-il exprimé, dans ce cas particulier?

Si l'on veut attendre des autres qu'ils s'expriment lorsque certains de nos concitoyens font l'objet de détention arbitraire, j'imagine qu'il faut faire de même dans les cas touchant nos alliés.

L'hon. François-Philippe Champagne: Vous avez tout à fait raison, monsieur Bergeron. Je ne pourrais toutefois pas vous parler de ce cas en particulier.

Le Canada joue un rôle de premier plan pour ce qui est du Groupe de travail sur la détention arbitraire. Nous en aurons davantage à dire sur ce dernier, prochainement. Selon moi, c'est certainement une question importante.

Comme vous le dites, il y a une volonté générale, là aussi, de faire mieux. Nous devons mieux nous structurer et nous organiser. Vous serez content d'apprendre que le Canada est en train d'envisager une initiative en ce sens.

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le ministre, encore une fois, vous nous mettez l'eau à la bouche, quand vous dites « prochainement ». Êtes-vous en mesure de nous donner davantage de détails, cette fois?

L'hon. François-Philippe Champagne: Nous y travaillons, parce que la question de la détention arbitraire est un problème qui ne préoccupe pas seulement le Canada. C'est pourquoi, dans le cas de M. Michael Kovrig et de M. Michael Spavor, nous en avons fait un enjeu multilatéral, alors que certains auraient peut-être préféré que ce soit bilatéral. C'est ainsi que nous avons pu mettre leur cas en évidence.

Même la déclaration commune du 21^e sommet UE-Chine a fait mention du cas des deux Canadiens, et pour cause. Cela démontre à quel point le Canada a réussi à démontrer que leur cas dépasse les frontières du Canada et que cela doit intéresser le monde entier.

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie, monsieur le ministre.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre.

Je vous remercie, monsieur Bergeron.

M. Stéphane Bergeron: Le temps passe vite en bonne compagnie.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Harris, pour six minutes.

M. Jack Harris: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, vous avez fait allusion aux atteintes aux droits de la personne touchant d'autres pays. Nous savons que la Chine est très active aux Nations unies pour miner — avec des pays membres des Nations unies — notre notion et notre compréhension de la primauté du droit et notre compréhension des droits de la personne dans ce contexte. Il est donc très difficile pour nous de convaincre d'autres partenaires.

Je veux savoir quelles mesures le Canada prend à cet égard. Est-ce qu'une intervention coordonnée est prévue ou est à l'étude aux Nations unies pour régler ce problème, pays par pays si nécessaire, afin de changer cette perception? Nous savons que ce pays a beaucoup d'influence aux Nations unies. Dernièrement, Washington a même beaucoup hésité à appuyer cette institution.

● (2000)

L'hon. François-Philippe Champagne: Je pense que nous devrions tous être fiers, en tant que parlementaires, de ce qu'a fait l'ambassadeur Rae. Je pense que certains d'entre vous ont vu sa déclaration dans laquelle il défendait nos valeurs et notre modèle de gouvernance, parce que nous avons vu pendant la pandémie, dans bien des cas, pas seulement en ce qui concerne ce pays, d'autres régimes autoritaires qui ont essayé de saper le système démocratique.

Par conséquent, lorsque j'ai dit que nous allions soutenir la concurrence, je pense que c'est un endroit où... Je tiens à saluer et à remercier l'ambassadeur Rae pour le travail qu'il fait au nom de tous les Canadiens. Nous l'avons vu prendre la parole pour expliquer que le modèle de gouvernance que nous défendons et les valeurs [Difficultés techniques]...

Le président: Nous avons entendu le ministre dire « le modèle de gouvernance que nous défendons et les valeurs ». Cela c'est arrêté-là.

Lorsque le ministre sera de retour, lorsque ce sera débloqué, nous le lui dirons.

Monsieur le ministre, vous avez dit « le modèle de gouvernance que nous défendons et les valeurs », puis nous vous avons perdu. Pourriez-vous poursuivre à partir de là, si vous le voulez bien?

L'hon. François-Philippe Champagne: D'accord. Je vais essayer d'être aussi éloquent que j'ai essayé de l'être au départ.

Je disais simplement que nous avons vu l'ambassadeur Rae défendre, aux Nations unies à New York, la gouvernance, les valeurs et les principes qui sont chers aux Canadiens et au Canada, et les droits de la personne, qui sont un principe fondamental.

Lorsque je dis que nous allons soutenir la concurrence, je pense que c'est un bon exemple, et je pense que nous devrions tous remercier l'ambassadeur Rae, qui défend notre modèle de gouvernance aux Nations unies.

M. Jack Harris: Monsieur le ministre, récemment, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la Chine a souligné que la déclaration sino-britannique était en fait lettre morte, qu'elle avait pris fin après le transfert et que les Britanniques n'avaient aucun rôle à jouer dans l'avenir de Hong Kong. Cela semble être le point de vue chinois, et nous sommes dans une impasse à cet égard, compte tenu de la loi sur la sécurité nationale et des affrontements qui se déroulent là-bas.

Est-il vrai que « un pays, deux systèmes » est aussi lettre morte, et y a-t-il un espoir que cela soit maintenu ou modifié? Quelles mesures doivent être prises par les pays comme le Canada et ses alliés pour que cela se produise?

L'hon. François-Philippe Champagne: Premièrement, en ce qui concerne la déclaration sino-britannique, je pense que cela fait partie d'un accord international qui a été enregistré auprès des Nations unies. Lorsque nous appelons — et vous avez vu le G7 dans notre déclaration —, nous faisons référence à la déclaration sino-britannique en disant que cela fait partie des obligations juridiques internationales que la Chine doit respecter.

Je pense que vous m'avez entendu, monsieur Harris, exprimer à plusieurs reprises des préoccupations au sujet de Hong Kong. Tout d'abord, nous avons un intérêt direct. Nous avons 300 000 Canadiens qui vivent toujours à Hong Kong.

De plus, ce que je disais et ce que nous avons dit avec le Groupe des cinq, avec le Royaume-Uni, c'est que nous craignons que l'imposition d'une loi sur la sécurité nationale sape l'un des piliers qui ont fait de Hong Kong ce qu'elle est aujourd'hui, une ville dynamique, une plaque tournante mondiale pour les finances et le commerce. Une fois que vous commencez à éroder les libertés, vous érodez l'un des principaux piliers.

Oui, je m'inquiète de l'avenir du concept d'« un pays, deux systèmes », parce que nous avons vu un certain nombre d'érosions de ce principe. C'est ce que la communauté internationale a dit à notre homologue chinois.

M. Jack Harris: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste une minute et 30 secondes.

M. Jack Harris: Merci.

La question est donc de savoir ce que nous allons faire ensuite. Vous dites que vous établissez des relations avec d'autres pays et que cela les intéresse. Nous parlons de sanctions Magnitski; nous avons des recommandations de notre sous-comité des droits de la personne, et notre comité va faire des recommandations, que nous ne connaissons pas encore.

La prochaine étape doit consister à prendre des mesures concrètes pour la Chine. Je me demande quand votre travail avec d'autres pays va aboutir à cela, ou si nous allons simplement exprimer nos préoccupations et faire ce genre de choses? Cela aura-t-il une incidence sur la Chine si nous n'agissons pas?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je pense que nous avons pris des mesures, monsieur Harris. Premièrement, nous avons suspendu le traité d'extradition. Nous avons suspendu l'exportation de matériel sensible. Nous avons mis à jour notre avis aux voyageurs. Nous avons pris un certain nombre de mesures en matière d'immigration, tout comme le Royaume-Uni et l'Australie, et les États-Unis ont pris d'autres mesures.

Je pense que la communauté internationale et le Groupe des cinq en particulier ont posé un certain nombre de gestes. Nous continuerons de consulter, car — pour répondre à votre question, monsieur Chong — la Chine évolue, de sorte que notre politique étrangère doit évoluer à la lumière des circonstances qui nous sont présentées.

Je pense que la réponse, et c'est ce que les Canadiens qui nous regardent à la maison ce soir doivent retenir, c'est que la façon intelligente de régler ces problèmes est de travailler aux côtés de la communauté internationale.

• (2005)

Le président: Merci, monsieur Harris, et merci, monsieur le ministre.

Nous allons maintenant passer au deuxième tour.

C'est au tour de M. Williamson. C'est bien cela?

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Oui, merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je suis heureux de vous voir ce soir. Merci de vous joindre à nous.

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci, monsieur.

M. John Williamson: Craignez-vous que la Chine ne prenne pas votre gouvernement au sérieux? Cela fait maintenant deux ans que les deux Michael sont emprisonnés. En octobre dernier, le Conseil d'affaires Canada-Chine a célébré le 50^e anniversaire des relations entre nos deux pays en demandant au gouvernement non pas de libérer les Canadiens qui ont été détenus, mais de libérer Meng Wanzhou.

Qu'est-ce qui vous empêche de dormir, ou pourquoi êtes-vous convaincu que votre approche à l'égard de la Chine est la bonne?

L'hon. François-Philippe Champagne: Tout d'abord, pour répondre à votre question, oui, je pense que les autorités chinoises nous prennent au sérieux, monsieur Williamson. J'ai eu plusieurs rencontres avec mon homologue chinois. Si vous regardez la durée de mon mandat et le nombre de fois où j'ai eu des interactions avec mon homologue chinois, vous en viendrez à la conclusion que nous sommes pris au sérieux. Ma dernière rencontre avec mon homologue chinois a duré deux heures, à Rome. Selon les normes internationales, c'est une longue réunion.

Je peux vous assurer que nous avons un certain nombre de sujets à discuter au sujet des droits de la personne, mais évidemment, ma priorité absolue est de ramener Michael Kovrig et Michael Spavor chez eux, de demander la clémence pour M. Schellenberg, de défendre les intérêts et les valeurs du Canada, de [*Difficultés techniques*]...

M. John Williamson: Pourquoi êtes-vous réticent, alors...?

Oh, je pense que nous sommes figés ici, monsieur le président. Pourriez-vous suspendre la séance jusqu'à ce que le ministre revienne?

Le président: Monsieur le ministre, le système a figé pendant un moment.

M. Williamson était sur le point de poser une autre question, alors je vais le laisser continuer.

M. John Williamson: Pourquoi êtes-vous réticent, même pour les demi-mesures? Vous avez rejeté d'emblée la question de M. Chong au sujet d'une loi sur le registre des agents étrangers. Pourquoi hésiter à adopter une loi de ce genre ou, par exemple, à interdire aux entreprises canadiennes d'acheter des produits au Xinjiang? Vous semblez résister même ces mesures, qui, à mon avis, jouissent d'un vaste appui.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je ne pense pas que les Canadiens qui nous regardent, monsieur Williamson, verraient que je résiste beaucoup ce soir. Ce que je dis, c'est que je suis prêt à travailler avec le Comité. Je l'ai toujours dit. Je pense que vous faites un travail important. Si M. Chong et le Comité veulent faire une étude sur ce registre, nous allons certainement examiner cela.

Nous avons pris des mesures décisives. Lorsque j'ai suspendu le traité d'extradition entre le Canada et Hong Kong — le premier pays au monde à le faire —, je pense qu'au regard des normes internationales, les gens diraient que c'était assez décisif.

M. John Williamson: Cela n'a toutefois pas donné de résultats. C'est beaucoup de réunions, beaucoup de discussions.

Permettez-moi de vous poser une question au sujet de votre collègue John McKay, qui a souligné l'autre jour à la Chambre des communes qu'il y a 163 diplomates accrédités au Canada en provenance de la République populaire de Chine. Les États-Unis, par contre, en ont 146, et le Royaume-Uni, 22.

Compte tenu de l'évolution de la diplomatie chinoise — ce que même certains représentants de l'ambassade de Chine appellent la « diplomatie du loup guerrier » —, est-ce que le nombre élevé de diplomates chinois au Canada et le travail qu'ils font au nom de leur pays vous préoccupent?

L'hon. François-Philippe Champagne: Ce qui me préoccupe — et je ne pense pas être le seul, monsieur Williamson; je pense que vous et les membres du Comité êtes du même avis —, c'est l'ingérence étrangère d'acteurs étatiques et non étatiques. C'est pourquoi j'ai dit que nous prenons un certain nombre de mesures et que nous les examinons constamment. Nous consultons le Groupe des cinq. Nous en sommes bien conscients.

Je fais confiance aux organismes de renseignement du Canada pour qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des Canadiens. J'ai également invité les Canadiens à signaler aux autorités policières locales tous les actes d'intimidation afin qu'ils puissent faire l'objet des enquêtes et des poursuites appropriées.

M. John Williamson: Sauf que le problème que nous avons appris des agents d'immigration la semaine dernière, c'est qu'à moins d'une condamnation au criminel, les personnes qui détiennent des visas ne peuvent pas être renvoyées... J'y reviendrai plus tard.

Comme vous le savez, monsieur le ministre, les Canadiens s'attendent à ce que leurs députés et leurs ministres respectent les normes les plus élevées en matière d'éthique et de reddition de comptes pendant qu'ils sont au pouvoir. C'est dans ce contexte que je pose ces questions.

J'ai appris que vous détenez — excusez-moi, vous déteniez — des actions d'Immervision, dans une fiducie sans droit de regard. Immervision produit et délivre des licences pour la technologie utilisée dans les caméras produites par Hikvision qui, selon certains rapports, fournit de l'équipement de surveillance utilisé par les autorités de l'État chinois pour surveiller les Ouïghours dans les camps de détention au Xinjiang, et pour d'autres violations graves des droits de la personne.

Nous avons également appris que ces actions ont été vendues. Avez-vous donné des ordres ou participé à une discussion concernant la vente de ces actions?

• (2010)

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, je ne possède pas d'actions dans cette société.

M. John Williamson: Mais vous en avez possédé.

L'hon. François-Philippe Champagne: J'ai dit que je ne possédais pas d'actions et le dossier public le confirmera. Les faits sont là, monsieur le président. Je suis surpris de cette allégation venant d'un député comme vous, monsieur Williamson. Les faits sont suffisamment éloquents. Je ne possède pas d'actions, et je ne suis pas au courant des allégations que vous faites.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Williamson.

[*Français*]

Je cède maintenant la parole à M. Dubourg pour cinq minutes.

M. Emmanuel Dubourg (Bourassa, Lib.): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Bonsoir, monsieur le ministre.

Je salue aussi toutes les personnes qui vous accompagnent.

Je voudrais tout d'abord joindre ma voix à celle de mes collègues pour vous dire un grand merci. Depuis le début de l'année 2020, où il y a eu d'abord la situation en Iran en raison de cet écrasement d'avion, suivie tout de suite après de la crise liée à la COVID-19, alors que vous avez dû prendre toutes les mesures nécessaires pour rapatrier des gens de l'extérieur ou des gens qui se trouvaient sur des bateaux de croisière, nous pouvons dire que vous avez été très occupés. Je vous dis vraiment un grand merci, à vous et à toute votre équipe.

La question que je voudrais vous poser est la suivante. Vous avez travaillé avec le ministre de l'Immigration, M. Mendicino. Nous l'avons reçu. C'est vrai qu'il nous a présenté un certain nombre de mesures en ce qui concerne, par exemple, les diplômés et les travailleurs à Hong Kong, dont on aimerait favoriser l'immigration de façon à ce qu'ils viennent soutenir notre économie. Il a parlé d'accorder la priorité à certaines voies d'accès en matière d'immigration pour les familles, et il a aussi parlé de plusieurs mesures visant à améliorer les protections offertes dans le cadre de notre système d'octroi de l'asile. Notre système d'immigration est un système solide.

Êtes-vous au courant de la réaction de la Chine relativement à cette annonce de M. Mendicino?

Est-ce qu'elle considère ces mesures comme étant des sanctions de notre part?

L'hon. François-Philippe Champagne: Tout d'abord, je vous remercie de vos bons mots à l'égard de nos fonctionnaires qui ont fait tout le travail. Je pense à tous ceux qui ont passé de longues heures à rapatrier des Canadiens et des Canadiennes qui étaient en détresse. Je pense que, dans l'histoire du ministère des Affaires étrangères, cela s'inscrira comme un grand moment où nous avons tous travaillé ensemble à aider les Canadiens en situation de détresse.

Quant à votre question, je peux seulement parler du point de vue du Canada. Nous prenons les mesures qui s'imposent pour gérer les situations auxquelles nous devons faire face. Je pense que les mesures en matière d'immigration que nous avons annoncées sont complémentaires à d'autres mesures qui avaient été annoncées par le Royaume-Uni ou l'Australie. C'était la bonne chose à faire.

Nous avons aussi pris des mesures très précises pour les étudiants. Vous avez vu qu'il y avait beaucoup de mesures pour attirer, justement, ce capital humain qui peut venir contribuer à la prospérité de la société canadienne.

Vous l'avez dit, notre système d'octroi de l'asile visant les réfugiés est très solide. Nous avons en place beaucoup de mesures pour gérer la situation, et nous continuerons à prendre des décisions dans l'intérêt des Canadiens et des Canadiennes.

Comme je l'ai dit, dans le cas de Hong Kong, puisqu'il y a 300 000 Canadiens qui y vivent présentement selon notre estimation, nous avons évidemment intérêt à prendre des mesures appropriées pour assurer leur stabilité et leur prospérité. Nous voulons également offrir une voie d'accès à ceux qui voudraient venir chez nous, et c'est ce que le ministre Mendicino a annoncé la semaine dernière.

M. Emmanuel Dubourg: Je vous remercie.

J'ai une autre question. Vous avez parlé de la situation bilatérale, qui est complexe, avec la Chine, et je sais qu'il existe plusieurs enjeux. Plus tôt, vous avez parlé des deux « Michael » et dit que leur rapatriement était une priorité pour vous.

On parle d'intérêts commerciaux, de la sécurité des diplomates et des membres du personnel qui sont là-bas, de la situation liée à la COVID-19, des 300 000 Canadiens qui sont là-bas, et aussi de la question des échanges commerciaux ou du climat.

De tous ces enjeux, qu'est-ce qui vous empêche vraiment de dormir, monsieur le ministre?

L'hon. François-Philippe Champagne: J'ai juste entendu la fin de la question. Je vais essayer d'y répondre le mieux possible selon ce que j'ai pu comprendre.

Je dirai d'abord, monsieur Dubourg, que ce qui me préoccupe grandement, c'est de ramener M. Michael Kovrig et M. Michael Spavor à la maison. C'est la grande priorité. Elle n'est pas seulement la mienne et celle du gouvernement du Canada, elle est aussi celle de tous les parlementaires, parce que cette détention arbitraire choque l'esprit de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Ensuite, je veux m'assurer que le Canada est là, sur la scène internationale, pour défendre les valeurs et les principes des Canadiens, par exemple, les droits de la personne dont on a beaucoup parlé ce soir. Je suis aussi préoccupé par le fait qu'il nous faut prendre des mesures appropriées pour tout ce qui touche la sécurité nationale.

Nous avons beaucoup à faire, et nous constatons que ce qui se passe justement au Canada, c'est ce que nous constatons dans plusieurs démocraties libérales. L'enjeu géostratégique, soit de savoir comment agir vis-à-vis la Chine quant à certaines questions, est devenu un enjeu géostratégique planétaire. C'est pour cette raison qu'il faut travailler avec d'autres pays. Par exemple, en matière de changements climatiques..

• (2015)

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur le ministre.

Je vous remercie, monsieur le ministre et monsieur Dubourg.

M. Emmanuel Dubourg: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Monsieur Bergeron, vous avez maintenant la parole pour deux minutes et demie.

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur le ministre, ce concert d'éloges bien mérité que vous recevez de la part de votre camp doit vous reconforter à propos de ce qui a été fait au cours des derniers mois au chapitre du rapatriement des citoyens canadiens coincés à l'étranger en raison de la pandémie.

Cela étant dit, on parlait tout à l'heure de l'aspect bilatéral par opposition à l'aspect multilatéral. Jusqu'à présent, la République populaire de Chine s'en prend de façon très directe aux États. Elle le fait État par État, et elle les isole les uns des autres. Cela lui permet d'avoir un effet considérable sur chacun de ces États pris isolément.

Parallèlement à cela, la République populaire de Chine est en train de tisser une toile dans le monde et d'agrandir son influence au sein des organisations internationales pour, vraisemblablement, être en mesure de contrer l'effet multilatéral. Effectivement, il va donc falloir que nous réfléchissions à ce qui doit être fait pour nous permettre de jouer un rôle utile ou encore de contrer l'influence de la République populaire de Chine.

Le représentant de l'Administration tibétaine, poste équivalent à celui du président, nous a dit que l'échec de l'Accord en 17 points préfigurait l'échec de la notion d'« un pays, deux systèmes » qui, elle-même, préfigure ce qui risque d'arriver à Taiwan.

Quelle leçon tirez-vous de cette logique que nous a présentée le représentant de l'Administration tibétaine?

L'hon. François-Philippe Champagne: D'abord, les bons mots qui me sont adressés au chapitre du rapatriement, je les transmets à ceux qui ont fait le travail, c'est-à-dire aux fonctionnaires consulaires, qui méritent vraiment ces éloges.

Je n'étais pas présent lors du témoignage en question, alors je vais répondre de façon plus générale à votre question. Nous devons nous engager et faire face à la Chine avec les yeux grand ouverts, et je pense que cela correspond un peu à votre commentaire.

Autrement dit, nous demandons à la Chine de respecter ses engagements internationaux. C'est ce que nous avons fait en matière consulaire et c'est ce que nous faisons, par exemple, dans le cas des Ouïghours et du Tibet. Je suis content de pouvoir vous dire que notre ambassadeur Dominic Barton a pu se rendre au Tibet du 26 au 30 octobre dernier. Nous allons certainement continuer de travailler avec la collectivité internationale, que ce soit au sujet du Tibet, du Xinjiang ou de Hong Kong.

Vous l'avez dit, monsieur Bergeron, et vous le comprenez très bien, ce n'est pas un enjeu bilatéral, c'est un enjeu multilatéral. Vous avez parlé, par exemple, de la présence de la Chine dans plusieurs organisations internationales. Nous en discutons avec certains collègues de partout dans le monde. Nous essayons de trouver des moyens de faire la promotion, par exemple, de certains candidats dans des postes clés au sein d'organisations internationales.

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Harris, vous avez deux minutes et demie.

M. Jack Harris: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, vous avez parlé à plusieurs reprises des jeunes gens très talentueux pour qui des changements ont été apportés en matière d'immigration afin de leur permettre de venir au Canada étudier à l'université, et peut-être obtenir la citoyenneté.

On a reproché à ce système d'être inadéquat et peut-être élitiste, de ne permettre qu'aux étudiants de niveau postsecondaire qui ont de l'argent de participer à ce programme, alors que les gens réclament des mesures de sauvetage pour les personnes à Hong Kong qui pourraient être persécutées par les nouvelles lois sur la sécurité.

Quelles mesures sont à leur disposition? Le gouvernement a les moyens de faire en sorte que ces personnes quittent la Chine si elles le souhaitent. Que va-t-on faire pour les aider également?

• (2020)

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur Harris, à ceux qui disent cela, je dirais que nos mesures complètent les autres gestes qui ont été posés. Lorsque nous avons élaboré notre ensemble de dispositions concernant l'immigration, comme vous le savez, le Groupe des cinq a mis en place un certain nombre de mesures. Je dirais qu'elles sont complémentaires. Au sein du Groupe des cinq, nous avons dit que nous devons être complémentaires parce que, encore une fois, la réponse à la situation à Hong Kong, c'est que nous avons déjà un régime d'asile très robuste au Canada, un régime qui ...

M. Jack Harris: Mais vous devez venir ici pour bénéficier de ce régime. Je comprends cela. Si vous êtes ici, vous pouvez présenter votre demande, mais le problème, c'est d'arriver ici. Cela a déjà été fait avec la Chine, et cela pourrait être fait maintenant, en permet-

tant aux gens d'obtenir des visas spéciaux pour qu'ils puissent vraiment quitter le pays.

L'hon. François-Philippe Champagne: Comme vous le savez, les gens qui ont un passeport de Hong Kong peuvent venir au Canada. Ils doivent présenter une demande d'AVE pour venir au Canada.

Les mesures que nous avons annoncées la semaine dernière s'ajoutaient à celles que nous avons déjà pour accueillir les gens au Canada. Comme je l'ai indiqué, monsieur Harris, elles sont complémentaires. Je pense qu'elles sont intelligentes. Nous avons discuté avec nos alliés partout dans le monde et nous avons dit que nous devions nous assurer d'avoir un ensemble de mesures collectives qui régleraient le problème auquel nous sommes confrontés.

Je pense que c'est la coopération et la collaboration que de nombreux membres suggèrent lorsqu'il s'agit de traiter à l'échelle internationale. Il s'agit de travailler avec nos plus proches alliés. C'est ce que nous avons fait.

M. Jack Harris: Où est l'autre moitié de cette mesure complémentaire pour les jeunes dont je parle?

Le président: Merci beaucoup, monsieur Harris.

Nous allons maintenant passer à M. Paul-Hus.

[Français]

Monsieur Paul-Hus, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour, monsieur le ministre.

Je suis d'accord sur la plupart des remarques que vous avez formulées dans votre allocution d'ouverture selon lesquelles la Chine de 2020 n'était pas celle de 2015 ni de 2018 et qu'il faut garder les yeux ouverts.

Par contre, monsieur le ministre, je dois vous mentionner que je suis déçu de votre approche concernant la position du chef du Parti conservateur du Canada, M. Erin O'Toole, relativement à la Chine. Je veux simplement vous faire remarquer que, pour des millions de Canadiens, la position du chef libéral, le premier ministre actuel, est très désobligeante.

J'aimerais vous parler du dossier de l'entreprise chinoise Nucotech. Comme vous le savez très bien, cette entreprise est détenue en grande partie par le Parti communiste chinois, avec qui le gouvernement du Canada a conclu une entente. Des contrats ont été accordés par l'Agence des services frontaliers du Canada il n'y a même pas un an. Votre ministère a aussi participé à l'élaboration d'une entente avec Nucotech, qui était une offre à commandes.

Pourriez-vous m'expliquer comment nous avons pu nous rendre là?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous remercie de la question, monsieur Paul-Hus.

Vous savez que j'ai énormément de respect pour vous et pour tout le travail que vous faites.

Les gens qui nous regardent à la maison doivent savoir que, dans le dossier Nucotech, une offre était tout ce que nous avions. Aucun achat n'a été fait par Affaires mondiales Canada.

Au moment où j'ai pris connaissance de cette affaire, vous vous rappellerez que j'ai demandé une révision. Pour faire celle-ci, nous avons justement fait appel au cabinet d'audit Deloitte, qui a apporté des suggestions visant à améliorer notre processus d'acquisition sur le plan de la sécurité afin de nous assurer que celle-ci ait une importance encore plus grande lorsque nous accordons des contrats.

Par ailleurs, vous conviendrez qu'il est bon de rappeler aux gens qu'aucun achat n'a été fait par Affaires mondiales Canada. C'était une offre, et pas un contrat.

M. Pierre Paul-Hus: Comme nous parlons aux citoyens qui nous écoutent, nous pouvons mentionner que si l'opposition n'avait pas fait son travail, nous aurions probablement de l'équipement de Nuctech dans toutes nos ambassades aujourd'hui. Je tenais à souligner ce fait important.

Toutefois, je veux surtout comprendre. La semaine dernière, j'étais au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, et les fonctionnaires de votre ministère et ceux de Services publics et Approvisionnement Canada se renvoyaient la balle. Tout le monde disait que ce n'était pas sa faute, mais celle de l'autre, qu'on ne savait pas pourquoi la situation était rendue là, et ainsi de suite.

Pourriez-vous me dire pourquoi, en 2020, le gouvernement du Canada fait encore des affaires avec la Chine pour l'achat de tout son équipement de sécurité, alors que cette pratique pourrait avoir des répercussions sur le plan de l'informatique ou en ce qui touche l'utilisation des caméras, par exemple? Cela pourrait toucher directement la sécurité nationale et vous le faites, sachant très bien que nous ne pouvons faire confiance à la Chine à cet égard.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je partage votre préoccupation sur la sécurité nationale.

L'étude réalisée par Deloitte va justement nous permettre d'améliorer nos processus d'acquisition. J'en ai parlé aussi à la ministre responsable des services publics et de l'approvisionnement, parce que ce que vous mentionnez est important pour moi. Nous devons nous assurer que la question de la sécurité nationale soit centrale dans tous les processus du gouvernement, dont vous avez évoqué certains éléments.

Au bénéfice des gens qui nous écoutent, je dirai que c'est tant mieux si, grâce à l'étude que nous avons faite avec le cabinet Deloitte, nous pouvons avoir des processus plus solides pour nous assurer que la sécurité est au cœur des décisions concernant les fournisseurs. Nous établissons aussi une liste de fournisseurs préautorisés sur le plan de la sécurité.

● (2025)

M. Pierre Paul-Hus: Je vous remercie, monsieur le ministre.

C'est là où nous devons nous diriger, et c'est urgent de le faire.

Aujourd'hui, nous avons parlé de Huawei et du réseau 5G. D'une certaine façon, nous comprenons que le gouvernement ait attendu que l'entreprise privée décide elle-même de se retirer des négociations. Il vous était difficile de répondre à cette question.

Nous avons aussi parlé de la route de la soie, de la protection du Nord et de la souveraineté dans l'Arctique. Je sais qu'actuellement, avec l'autorisation du gouvernement, Huawei est en train de mettre en place une ligne de communication standard, qui n'est pas de la génération 5G. La volonté de Huawei était de donner un coup de main aux communautés autochtones dans le Nord du Canada.

Êtes-vous au courant de ce dossier? Comprenez-vous qu'il pourrait y avoir un risque lié à la sécurité, encore une fois?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous remercie d'en faire mention aujourd'hui. C'est sûr que nous allons examiner toutes les questions de sécurité au sujet de ce que vous avez dit plus tôt, mais aussi relativement à l'évolution de la Chine. C'est ce qui est à retenir ce soir: notre politique s'adapte en fonction de ces éléments, comme celle des autres pays.

Il ne fait pas de doute que, dans une telle situation, il faut surveiller les questions touchant la sécurité, d'abord et avant tout.

M. Pierre Paul-Hus: Je voudrais mentionner qu'une entreprise, soit FiberHome, a été bannie par les Américains parce qu'elle ne respectait pas les droits de la personne. Or, elle fait actuellement partie des partenaires d'affaires officiels du gouvernement du Canada.

Je désire porter cela à votre attention.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous remercie. La raison d'être du Comité est de travailler ensemble. Nous allons faire un suivi sur ce que vous m'avez dit, monsieur Paul-Hus. Je peux garantir aux gens qui nous écoutent que les questions touchant la sécurité sont au premier plan dans mon esprit.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Champagne.

Je vous remercie, monsieur Paul-Hus.

[Traduction]

Monsieur Oliphant, vous disposez de cinq minutes.

M. Robert Oliphant: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre. Il est inhabituel d'avoir un ministre pendant deux heures complètes à une réunion de comité, et c'est donc très apprécié.

J'aimerais reprendre là où Mme Zann s'est arrêtée, mais aborder la question sous un angle différent. Elle a parlé des marchandises et du fait qu'un grand nombre d'entre elles sont fabriquées en Chine. Ce que la Chine n'a pas — et si elle en avait eu le temps, elle serait peut-être allée là-bas —, c'est le homard de la Nouvelle-Écosse. Ce que la Chine n'a pas, ce sont les cerises de la Colombie-Britannique. Ce que la Chine n'a pas, c'est le canola de l'Ouest canadien ou le porc provenant de divers endroits au Canada.

Elle n'est habituellement pas une amie des libéraux, mais la Canada West Foundation a récemment parlé de l'importance de l'agriculture. Bien que les conservateurs aient abandonné les agriculteurs de l'Ouest canadien dans cette discussion, je tiens à le mentionner, parce que vous avez parlé de l'importance économique de la Chine, mais aussi des sérieuses difficultés que pose son non-respect des règles. Elle recourt à l'intimidation. Elle abandonne l'ordre fondé sur des règles. Elle utilise la diplomatie de l'otage. Vous devez aider les agriculteurs et les entreprises du Canada et défendre les valeurs canadiennes et les droits de la personne.

M. Dubourg a demandé ce qui vous a empêché de dormir. Je suis sûr que cela en fait partie, de même que les deux Michael. Pourriez-vous nous parler de votre travail de ministre dans ce rôle important?

L'hon. François-Philippe Champagne: J'en ai manqué une partie, mais je suis sûr que c'était une bonne question. En tant que secrétaire parlementaire, vous faites un travail exceptionnel, et tous les compliments concernant le rapatriement devraient vous revenir en grande partie, parce que vous avez fait un travail extraordinaire au nom des Canadiens.

Vous avez tout à fait raison. Mon rôle consiste en partie à rétablir l'accès aux marchés, qu'il s'agisse des fruits de mer, du canola ou du porc. C'est quelque chose qui n'a pas été mentionné ce soir, mais nous avons vu les exportations augmenter d'environ 4,2 % par rapport à 2019, si je me souviens bien.

En fait, l'un de nos rôles, pas seulement le mien, mais le travail de ce comité... Si vous voulez examiner les relations entre le Canada et la Chine, vous devez également — comme vous l'avez dit à juste titre, monsieur Oliphant — défendre les intérêts de nos pêcheurs de la côte Est, de nos agriculteurs de l'Ouest, que ce soit les producteurs de porc, les revendeurs de fruits de mer ou les producteurs de canola. Une partie de notre travail de parlementaires au sein de ce comité consiste à examiner comment nous pouvons rétablir l'accès aux marchés, comment nous pouvons diversifier l'accès à l'intérieur de la Chine, travailler avec notre délégué commercial, travailler avec notre mission et comment nous pouvons diversifier nos activités à l'extérieur de la Chine également.

M. Chong a parlé du PTPGP. Vous avez tout à fait raison de dire que notre rôle, lorsqu'on parle de défendre des intérêts, est de défendre les intérêts de nos exportateurs, de nos entrepreneurs, de nos agriculteurs et de nos pêcheurs. Évidemment, cela fait partie de mon travail.

• (2030)

M. Robert Oliphant: Je suis heureux de céder la parole à Mme Zann, si elle veut terminer mon intervention.

Je vais peut-être continuer. Nous aurons probablement un autre tour. Il me reste environ une minute.

La deuxième partie de cette question concernait évidemment nos marchés, mais aussi l'ordre international fondé sur des règles, le non-respect des règles, la collaboration avec l'OMC et d'autres pays aux vues similaires. Vous avez mentionné à plusieurs reprises l'importance... Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le rôle du Canada dans le rétablissement d'un ordre fondé sur des règles afin que nous soyons tous sur un pied d'égalité?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je pense que l'un des meilleurs exemples de contribution durable de notre gouvernement — je reconnais devant le Comité que cela a commencé avant nous — est le PTPGP. C'est un excellent exemple de la façon dont le Canada et l'Asie-Pacifique établissent un ordre fondé sur des règles en matière de commerce, un commerce fondé sur des principes. À mon avis, c'est très important et cela ouvre des possibilités.

Rappelons aux Canadiens qui nous regardent qu'en raison du PTPGP, de l'ALENA renouvelé et de l'AECG, le Canada est le seul pays du G7 à avoir un accord de libre-échange avec tous les autres pays du G7. Cela donne un accès préférentiel aux marchés à environ 1,2 milliard de consommateurs dans le monde.

Je pense que le PTPGP est un élément clé de l'ordre international fondé sur des règles en matière de commerce, et en tant que Canadiens, nous devrions être très fiers d'être la deuxième économie en importance dans le groupe de pays du PTPGP.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Oliphant.

Merci, monsieur le ministre.

Nous allons maintenant passer à M. Williamson, pour cinq minutes.

M. John Williamson: Merci. Je ne pensais pas avoir de nouveau la parole.

Monsieur le ministre, je vais revenir en arrière pour vous poser une question au sujet de vos intérêts dans Immervision. Vous aviez inscrit dans votre déclaration publique un intérêt dans cette entreprise, puis, en octobre, cet intérêt a été mis à jour pour refléter le fait que quelque chose s'est produit. Il y a eu une vente, ou une dissolution.

Pourriez-vous me dire, s'il vous plaît, si vous avez participé à ces discussions et quel était votre intérêt?

L'hon. François-Philippe Champagne: Les faits parlent d'eux-mêmes. Je ne suis pas actionnaire de cette entreprise.

M. John Williamson: Ce n'est pas ce que je demande. Selon vos propres déclarations publiques, vous aviez un intérêt dans cette entreprise, et en octobre, vous ne l'aviez plus.

Ma question ne porte pas que sur la situation actuelle. Je peux la voir. Je peux lire cette déclaration publique. Cependant, vous aviez clairement un intérêt.

Quel était cet intérêt, et qu'est-il arrivé pour que vous n'ayez plus d'intérêt dans cette entreprise liée à une entreprise chinoise qui surveille les camps de détention ouïghours?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur Williamson, sauf votre respect, votre question est très trompeuse pour les Canadiens qui nous regardent, parce que vous parlez d'une entreprise basée à Montréal. Si vous avez quelque chose à dire au sujet d'une entreprise montréalaise, faites-le, mais j'ai dit que je ne suis pas actionnaire de cette entreprise et le dossier est suffisamment éloquent.

J'avais une participation minimale qui a été cédée, et cela faisait partie d'un certain nombre de choses. Comme vous pouvez le constater, c'est très clair dans ma déclaration. J'y ai énuméré tous mes actifs et mes passifs, comme tous les députés sont tenus de le faire.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Vous avez le dossier public et vous pouvez...

M. John Williamson: Vous venez de dire que vous vous êtes départi de vos intérêts dans cette entreprise.

Avez-vous participé à ces discussions ou avez-vous demandé à quelqu'un de dissoudre vos intérêts dans cette entreprise?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur Williamson, je n'ai aucun intérêt dans cette compagnie. Je ne suis pas actionnaire de cette entreprise comme le montre le dossier public.

Vous pouvez me poser la question autant de fois que vous le voulez. Vous aurez la même réponse.

M. John Williamson: D'accord, alors je vais vous poser une question différente. Avez-vous déjà été actionnaire de cette entreprise?

L'hon. François-Philippe Champagne: Le dossier est suffisamment éloquent.

M. John Williamson: Donc vous avez été actionnaire.

Que s'est-il passé entre le moment où vous l'étiez et le moment où vous ne l'étiez plus? Les dossiers sont muets à ce sujet, mais il est clair que vous aviez un intérêt et que vous n'en avez plus maintenant. Je me demande simplement si vous avez participé à ce changement.

● (2035)

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, le dossier est suffisamment éloquent. Tous les députés et moi-même devons divulguer nos actifs et nos passifs. C'est ce que j'ai fait, et nous nous attendons à ce que tous les autres députés le fassent.

M. John Williamson: C'est vrai, mais vous ne pensez pas que le fait que vous soyez le ministre des Affaires étrangères, que vous ayez déjà eu un problème avec un prêt d'une banque chinoise sur une propriété à l'étranger... et maintenant un autre cas où vous avez eu une relation avec une entreprise ayant certains liens avec une entreprise soutenue par la Chine...

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur Williamson, je pense que ce que vous dites est complètement trompeur. Ma déclaration est suffisamment élocuente.

Je tiens à préciser que le prêt dont vous avez parlé a été contracté il y a 10 ans auprès d'une banque de Londres, en Angleterre. Si vous voulez induire les gens en erreur, vous devriez au moins permettre aux Canadiens d'avoir les faits, et ils pourront alors faire leur propre...

M. John Williamson: Monsieur, j'essaie de vous interroger à ce sujet. Je vous montre simplement qu'il y a une tendance. Ce n'est pas la première fois que nous voyons cela dans vos déclarations, alors j'aimerais parler de ce cas particulier.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je peux voir une tendance dans vos questions également, et je ne suis pas certain que ce soit approprié devant un comité où nous devrions parler de...

M. John Williamson: Je vais poursuivre.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste une minute et 10 secondes.

M. John Williamson: Monsieur le ministre, le *New York Times* a rapporté que des représentants de l'Organisation mondiale de la Santé ont caché des concessions faites à la République populaire de Chine dans le cadre de leur enquête sur l'écllosion du coronavirus plus tôt cette année.

Que pensez-vous de la nécessité d'un examen indépendant de l'écllosion du coronavirus en Chine et de la réaction du gouvernement chinois à cette écllosion?

L'hon. François-Philippe Champagne: Eh bien, je vous remercie de votre question. Comme vous le savez, monsieur Williamson, le Canada est l'un des pays qui ont demandé une enquête de ce genre, pour s'assurer que nous examinerions l'Organisation mondiale de la Santé, le leadership, le financement et les systèmes précoces pour détecter toute pandémie future. Le Canada fait partie des pays qui ont demandé à mieux comprendre la situation afin de protéger la santé et la sécurité des gens partout dans le monde.

M. John Williamson: Je crois savoir que vous vous êtes joint à l'Australie...

Le président: Merci, monsieur Williamson.

Il nous reste environ trois minutes.

Madame Zann, vous avez la parole.

Mme Lenore Zann: Merci beaucoup.

Encore une fois, c'est un plaisir d'accueillir le ministre pour lui poser des questions sur les relations entre la Chine et le Canada.

Monsieur le ministre, le 5 février dernier, l'ambassadeur du Canada en Chine, Dominic Barton, a dit au comité spécial que la relation du Canada avec la Chine avait fondamentalement changé depuis 2018, en affirmant que « le froid est réel ».

De plus, dans un mémoire présenté au Comité en mars 2020, l'honorable M. McCallum a indiqué que le programme du gouvernement du Canada est « à la fois de demeurer fidèle à nos valeurs et d'en faire plus [...] avec la Chine ».

Dans un monde où tant de produits sont fabriqués en Chine de nos jours — je sais que cela énerve beaucoup les gens à certains égards, mais cela signifie aussi que les pays occidentaux ont été approvisionnés, et certains diraient « inondés », avec des produits beaucoup moins chers —, comment proposez-vous que le Canada établisse un équilibre commercial, des liens techniques, universitaires, culturels et interpersonnels avec la Chine, tout en répondant efficacement à nos graves préoccupations au sujet de son bilan en matière de droits de la personne, particulièrement en ce qui concerne les rapports très troublants sur les Ouïghours et le peuple tibétain et l'érosion des droits des citoyens de Hong Kong?

L'hon. François-Philippe Champagne: Eh bien, je vous remercie de cette question. Je ne sais pas de combien de temps je dispose pour y répondre, monsieur le président, mais les droits de la personne sont certainement un principe fondamental de la politique étrangère du Canada. Par conséquent, nous accorderons toujours une importance primordiale à notre défense des droits de la personne et aux défenseurs des droits de la personne partout dans le monde lors de nos rapports. En même temps, je pense que ce que vous avez souligné — et je crois qu'il y a eu une question à ce sujet avant cela —, c'est l'intérêt économique qui existe pour les exportateurs au Canada, comme dans votre région du pays, où il y a des pêcheurs et des gens qui exportent des fruits de mer.

Deux choses me viennent à l'esprit. Nous devons être prêts à défendre nos valeurs et nos principes, et c'est ce que nous avons fait, en veillant à appeler les choses par leur nom. Nous avons réclamé la libération de Michael Kovrig et de Michael Spavor en disant que la détention arbitraire était inacceptable, et nous continuerons de le faire.

En même temps, je pense que nous devons être en mesure — comme vous l'avez suggéré de même que d'autres intervenants — de trouver une façon dans le cadre... Comme je l'ai dit, il y aura des questions au sujet desquelles nous allons demander des comptes à la Chine — en ce qui concerne les droits de la personne, bien sûr, et les violations des droits de la personne — et lui demander de respecter ses accords internationaux. Il y aura des moments où nous serons en concurrence, et on s'est demandé si cela portera sur notre modèle de gouvernance et nos valeurs. Il y aura aussi des moments où nous devrions peut-être coopérer — par exemple, en ce qui concerne les changements climatiques, et sur certains plans, notamment en ce qui concerne l'exportation de produits, et aussi aider nos pêcheurs et nos agriculteurs partout au Canada à diversifier leurs activités en Chine et à l'extérieur de la Chine. Je pense que le PTPGP offre une excellente occasion de le faire.

● (2040)

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre.

Je vous remercie, madame Zann.

[Traduction]

Merci à tous, chers collègues. Vous avez tous reçu le rapport du sous-comité, l'ébauche de son rapport. S'il n'y a pas d'objection, je propose qu'il soit adopté. S'il y a des objections, nous pourrions en discuter au cours de la dernière demi-heure après notre réunion d'une heure et demie demain.

Y a-t-il des objections au rapport du sous-comité? Comme il n'y en a pas, je considère qu'il est adopté.

D'accord, merci beaucoup, chers collègues.

[Français]

Je vous remercie encore, monsieur le ministre.

[Traduction]

Je dois dire que j'ai déjà été ministre, comme vous vous en souviendrez peut-être, il y a longtemps, et j'attendais toujours avec im-

patience de comparaître devant le Comité, mais je n'étais pas mécontent que mes comparutions ne durent qu'une heure à chaque fois, alors merci beaucoup.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Désolé, monsieur le président, j'invoque le Règlement. J'essayais simplement de démêler tout cela.

En ce qui concerne le rapport du sous-comité, je voulais proposer un léger ajustement, c'est-à-dire que nous permettions à l'ambassadeur d'en parler, de faire une mise à jour plus large que seulement sur la situation au Tibet. Nous voulons savoir ce qu'il en est. Je sais que vous avez déclaré le rapport adopté, mais j'essayais d'intervenir.

Le président: Dans ce cas, nous pourrions reprendre cette discussion demain. Est-ce que ça va?

M. Garnett Genuis: Cela me paraît très bien. Je voulais simplement me réserver la possibilité d'en discuter. Merci.

Le président: Je comprends cela.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>